CYCLOPÉDIE

POPULAIRE,

OU

S SCIENCES, LES ARTS
ET LES MÉTIERS

A LA PORTÉE DE TOUTES LES CLASSES.

L'instruction mène à la fortune
et conduit au bonheur.

Digitized by Google

Les contrefacteurs seront poursuivis selon toute la rigueur de la loi.

Extrait du Code pénal.

Art. 425. Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée EN ENTIER OU EN PARTIE, au mépris des lois et règlemens relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon, et toute contrefaçon est un délit.

Art. 427. La peine contre le contrefacteur, ou contre l'introducteur, sera une amende de cent francs au moins et de deux mille francs au plus; et contre le débitant, une amende de vingt-cinq francs au moins et de cinq cents francs au plus.

La confiscation de l'édition contrefaite sera prononcée tant contre le contrefacteur que contre l'introducteur et le débitant.

Les planches, moules ou matrices des objets contrefaits seront aussi confisqués.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN,
Rue Racine, n. 4, Place de l'Odéon.

LE TOISÉ
DES BATIMENS,

OU

L'ART DE SE RENDRE COMPTE,

ET DE METTRE A PRIX

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX;

OUVRAGE UTILE
AUX ARCHITECTES, CONSTRUCTEURS ET PROPRIÉTAIRES;

PAR L. T. PERNOT,
ARCHITECTE, EXPERT PRÈS LES TRIBUNAUX.

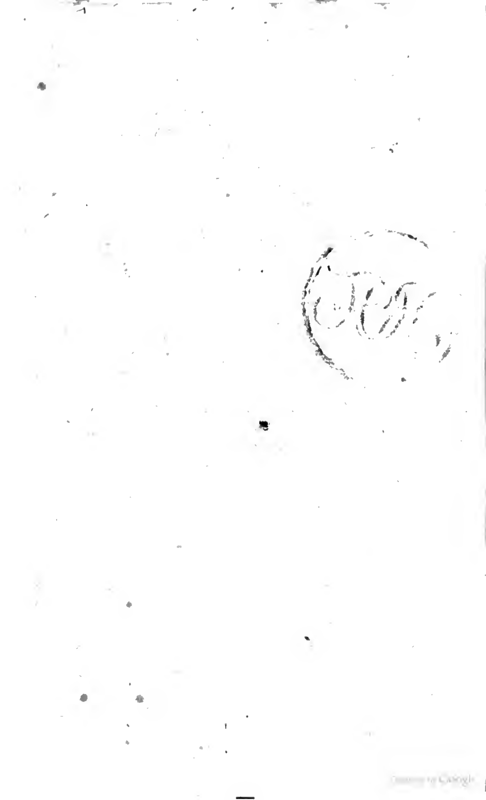
CINQUIÈME PARTIE.

MENUISERIE.

PARIS.
AUDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES MAÇONS-SORBONNE, Nº. 11.

1828.

Digitized by Google



Digitized by Google

TOISÉ

DES BATIMENS.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Sur la Menuiserie.

Les bois employés le plus communément dans la construction pour les ouvrages de menuiserie, sont le chêne et le sapin.

Le chêne est de deux espèces, le dur et le tendre. Le dur vient de la Champagne et du Bourbonnais. Le bourbonnais est dur, noueux ; sa couleur est pâle et grise ; il est très-difficile à travailler, il se tourmente ordinairement ; on doit éviter de l'employer pour panneaux, parce qu'ils seraient sujets à se fendre.

Le bois de Champagne est moins dur et moins noueux que le précédent : il est

d'une couleur jaune, et peut s'employer pour des panneaux lorsqu'il est bien sec.

Le bois tendre est celui des Vosges : le grain de ce bois est large et poreux. La plupart des bois des Vosges étant refendus dans toute la largeur des arbres, le bois des deux rives des planches est d'une pareille densité et d'une même couleur ; mais ils sont toujours plus sujets à se retirer et à se tourmenter que les bois refendus sur la maille.

Le chêne de Fontainebleau tient le milieu entre celui de Champagne et des Vosges ; il est moins dur que le premier, et moins tendre que le second. Le défaut des bois de Fontainebleau est d'être sujets à une espèce de ver, qui y fait des trous de la grosseur du doigt sur cinq à six pouces de longueur.

Le chêne de Hollande vient de ce pays, en planches de six à neuf lignes d'épaisseur, et sert à faire des panneaux. Il y a une autree spèce de bois appelée *Merrain* ; mais elle est peu en usage. Les défauts qui se rencontrent dans les bois dont il vient d'être parlé, sont l'aubier, les flaches, les nœuds, les malandres, etc.

L'aubier est la dernière croissance de l'arbre, laquelle se trouve entre l'écorce

et le bois, d'une plus ou moins grande épaisseur, selon que le bois est plus ou moins tendre. Il est aisé à distinguer en ce qu'il est plus tendre que le reste; sa couleur est rougeâtre lorsque le bois est encore vert, et blanchit à mesure qu'il sèche. Il faut avoir grand soin de retirer l'aubier des bois que l'on emploie, parce que, si on en laissait, il serait bientôt vermoulu et tomberait en poussière.

Les flaches sont des défauts qui dépendent de l'écarrissage, lorsqu'il n'a point été fait de vive arête; ils occasionent, lors du corroyage, une grande perte de bois, et, si on ne les retranchait pas, l'ouvrage serait difforme.

Les nœuds sont le centre d'une branche; ces nœuds venant à passer au travers du corps de l'arbre, non-seulement en dérangent et en séparent les fils, mais encore percent les planches lorsqu'elles sont refendues, et les font fendre; dans ce cas on les appelle nœuds vicieux, et les planches ne peuvent être employées.

Les malaudres sont des veines de bois, tantôt rouges, tantôt blanches, qui tendent à la pouriture, et pour cette raison il est nécessaire de les retrancher.

Le sapin est un bois léger, tendre et de

fil, mais de dureté inégale; sa couleur est blanche avec de petites raies vertes, lesquelles deviennent jaunes lorsqu'il est sec; il se travaille difficilement; il n'a point d'aubier, mais beaucoup de nœuds, surtout celui d'Auvergne. Le meilleur bois de sapin est celui du Nord, mais il est peu en usage à Paris; cependant il pourrait tenir le milieu avec avantage entre le chêne et nos sapins, tant pour la solidité que pour le poids, et servir dans les ouvrages où le chêne est trop pesant et où notre sapin est peu solide.

Avant de débiter les sapins en planches, ils sont saignés, c'est-à-dire que l'on en extrait la résine; ces saignées diminuent la qualité du bois, dont elles laissent les pores vides ou spongieux, et, conséquemment, il ne peut avoir ni la solidité ni la dureté qui contribuent à en prolonger la durée.

Les sapins se débitent de 11 et 12 pieds de long sur 8 à 12 pouces de large, et de 7 à 8 lignes jusqu'à 2 pouces et demi d'épaisseur.

Le bois appelé *feuillet* porte de 7 à 8 lignes d'épaisseur sur 8 à 10 pouces de largeur, et même 12 pouces; sa longueur est la même.

Tous les bois de sapin se vendent au cent de planches. Les menuisiers font aussi usage du sapin, dit de *bateau*. On forme plusieurs échantillons de ces bois ; le plus mince et le moins beau sert à faire les remplissages des cloisons de distribution, lesquelles sont hourdées et recouvertes en plâtre, ainsi qu'à diverses cloisons de clôture. Le plus beau s'emploie pour tablettes, cloisons et planchers. Les bordages de bateaux connus sous le nom de *plats-bords*, portent jusqu'à 60 pieds de long, sur 18 pouces au plus de large, et 2 pouces et demi au plus fort. On tire de ces plats-bords, des chevrons qui se débitent de 3 pouces et quart à 4 pouces de large, et portent 2 pouces à 2 pouces et demi d'épaisseur.

On fait usage de divers bois blancs, tels que le peuplier, le grisard. Ces bois se débitent en voliges de 6 à 7 lignes d'épaisseur sur environ 8 pouces de large, et en planches de 12 lignes sur 8 pouces et demi à 9 pouces. Ces bois ont 6 à 7 pieds de long, rarement 9 ; ils se vendent au cent de toises.

Le chêne se débite en planches, portant depuis 6 pieds jusqu'à 12 pieds de long sur 8 à 12 pouces de large, et depuis 8 li-

gnes jusqu'à 2 pouces et quart d'épaisseur ; il se livre au cent de planches comme le bois blanc. C'est la planche de 15 lignes qui sert d'unité pour établir le prix de ces bois. Chaque échantillon d'une épaisseur différente, reçoit un nom qui lui est propre. Ainsi la planche de chêne de 5 à 6 lignes d'épaisseur sur 9 à 9 pouces et demi de large se nomme *feuillet ;* les planches de 8 à 9 lignes d'épaisseur sur la même largeur, s'appellent *panneau ;* celles de 11 à 12 lignes d'épaisseur sur la même largeur, sont désignées sous le nom d'*entrevoux ;* celles que l'on vend sous la simple désignation de *planches*, portent de 15 à 17 lignes d'épaisseur sur la même largeur que les précédentes ; enfin, la *doublette* est la planche qui porte de 2 pouces à 2 pouces et quart d'épaisseur sur 11 à 12 pouces de largeur ; on la nomme ainsi, parce qu'elle se vend le double de la planche.

On débite aussi des *chevrons*, de 3 pouces à 3 pouces et demi sur 3 pouces ; de la *membrure*, portant de 5 pouces et demi à 6 pouces de large sur 3 pouces d'épaisseur ; des *battans* de porte cochère, de 12 pouces de large sur 4 pouces d'épaisseur.

Les bois éprouvent un grand déchet dans les travaux de menuiserie; les causes sont : 1°. la longueur déterminée des bois; en effet, les planches ne se livrent pas au-dessous de 6 pieds; et au-dessus de cette dimension, elles s'élèvent graduellement d'un pied, de manière que si l'entrepreneur est appelé à confectionner entre deux dimensions fixes, du bois d'une longueur inférieure ne pouvant servir, il est obligé de prendre une longueur supérieure, ce qui occasione une perte réelle, étant obligé de réduire le bois à la longueur demandée : 2°. les flaches, gerçures, fentes, nœuds, aubier, ne peuvent se faire disparaître que par une perte de bois assez considérable, surtout dans les bâtis de lambris, portes à placard, panneaux, parce qu'on ne peut établir ces objets qu'avec la partie la plus saine de la planche : 3°. chaque planche étant dressée sur ses deux rives entraîne un certain déchet, aussi-bien que le trait de scie que l'on donne pour débiter des planches en tringles.

Digitized by Google

TOISÉ

DES OUVRAGES

DE LA MENUISERIE.

Ouvrages comptés en superficie.

Les cloisons en claire-voie, faites ordinairement en bois de bateau, sont timbrées sous le nom de *cloisons à claire-voie ;* elles doivent être toisées comme si les planches se joignaient, et tout vide quelconque de bois sera déduit. Les poteaux, huisseries, coulisses et entre toises, seront mesurés séparément.

Toutes les cloisons unies, sans moulures, les tablettes et planchers, se compteront en superficie.

Les cloisons de cave et celles provisoires, étant dans ces sortes d'ouvrages ce qu'il y

a de plus commun, seront timbrées sous leurs noms particuliers.

On expliquera si ces cloisons sont en chêne ou en sapin, si elles sont à claire-voie ou jointes, si les planches sont ou ne sont pas dressées sur les rives, coupées ou non dans leur longueur. Dans ces sortes de cloisons, s'il y a des barres en même bois et de même travail, elles seront réunies et comprises dans la superficie des cloisons.

Les cloisons pleines, les tablettes au-dessus de 6 pouces de largeur, les planchers en planches entières, et autres ouvrages en grande partie, qui n'ont exigé d'autre main-d'œuvre que d'être dressés, blanchis, rainés ou non, et dont la pose n'a rien eu d'extraordinaire, seront confondus sous le timbre de *bois unis*.

On désignera, en outre, l'espèce et l'épaisseur du bois, si les planches sont brutes ou dressées, blanchies d'un ou de deux côtés, jointes à rainures et languettes, et enfin si elles sont collées ou non. Si sur les tablettes il a été poussé des moulures, elles seront comptées séparément; il en sera de même des entailles, arrondissement d'angles, contre-profils, échancrures, etc., et toute main-d'œuvre étran-

gère à la pose de ces bois. Ces sortes de travaux s'estiment à prix d'argent. Les moulures et rainures seront portées sous le timbre *feuillures*.

Les montans et traverses pour recevoir les portes dans les façades d'alcôves ou dans des cloisons de refend, seront toisés séparément et portés sous le timbre *bois unis assemblés à tenons*.

Les moulures rapportées sur ces planches pour figurer chambranle, sont estimées à prix d'argent.

Les portes simples seront toisées en superficie, et portées au timbre sous la dénomination de *portes pleines*. Ces sortes d'ouvrages étant toujours blanchis, rainés, collés et avec clefs pour ceux en chêne, et sans clef pour ceux en sapin, on n'en fera point mention au timbre. Si, outre l'emboîture à chaque extrémité, il y a des barres à queue, elles seront toisées séparément et timbrées sous le nom de *barres à queue*. Mais si la barre tient lieu de l'emboîture, on n'en fera pas mention, la première compensant la seconde. Les faces d'armoires unies, les volets, etc., seront timbrés sous la même dénomination de porte pleine; et, parmi ces ouvrages, ceux qui seront de petites dimensions seront

timbrés séparément, comme ouvrages emboîtés et en petites parties.

Les emboîtures et feuillures au pourtour des portes ne seront point comptées séparément; mais s'il a été poussé un quart de rond ou un congé, l'un et l'autre seront toisés et timbrés, comme il a été dit des moulures de tablettes.

Les volets brisés en plusieurs feuilles, ne seront point confondus avec les portes pleines; la main-d'œuvre étant plus dispendieuse, ils seront portés au timbre sous la dénomination de *volets brisés*, et les feuillures et quarts de rond feront partie du prix de ces ouvrages. On désignera au timbre si le volet est brisé en quatre ou six feuilles. On pourra dans le toisé des faces d'armoires unies et emboîtées, y comprendre les bâtis dormans, au lieu de les mesurer comme bâtis; il sera convenable, dans ce cas, de toiser séparément les feuillures de ces mêmes bâtis, ainsi que celles des portes, et cela pour faire la compensation des sciages et des assemblages; mais, les bâtis étant mesurés séparément, il n'y aura aucune feuillure à demander. Les ouvrages assemblés à queue d'aronde seront timbrés sous le nom de *bois uni assemblé à queue d'aronde.*

Les planchers de frise et ceux à point de Hongrie, seront timbrés *planchers de frise*, *planchers à point de Hongrie*. Pour les planchers de frise, on indiquera dans le timbre la largeur des frises, si elles sont posées ou non à l'anglaise. Pour les planchers à point de Hongrie, outre la largeur des frises, on indiquera leur longueur ou la largeur des travées. Dans le toisé de ces planchers tous les vides seront déduits, et les châssis du foyer seront mesurés avec le reste du plancher, ou mesurés en linéaire. Les *parquets en feuilles* seront timbrés sous leurs noms particuliers; on désignera au timbre s'il y a des frises d'encadrement au pourtour des feuilles. Les autres parquets, dits *sans fin*, seront aussi timbrés séparément.

Les lambourdes placées sous les planchers seront comptées séparément et en linéaire, en désignant la grosseur des bois; cependant il arrive de compter les lambourdes dans le prix du plancher, dans ce cas ce dernier augmente de valeur.

Les escaliers seront estimés partie par partie, ou portés par extrait; mais, dans tous les cas, les limons, droits ou courbes, ne seront mesurés que pour ce qu'ils seront en œuvre, et la largeur des marches

sera prise au milieu du giron. Si on prend le parti d'extraire les escaliers, on timbrera les limons séparément des marches, ceux droits séparément des courbes, et les contre-marches séparément des autres bois. On désignera au timbre la mesure de l'emmarchement et le nombre des quartiers tournans.

Sous le nom de *lambris* on comprendra toute espèce de boiseries et d'assemblages, les faces d'alcôves, les portes à placards, leurs embrasemens, les faces d'armoires, soubassemens et embrasemens de croisées, les buffets, etc.; enfin, généralement tous les ouvrages qui sont composés de bâtis et panneaux, avec ou sans moulures. Au timbre on désignera la nature du bois, l'épaisseur des bâtis et des panneaux; on distinguera également si les lambris ne sont que d'assemblage, c'est-à-dire sans moulure, si les panneaux sont saillans, affleurent ou rentrent, ou s'ils sont à cadre, petit ou grand, élégi ou embrévé, et leurs dimensions lorsque ce seront des grands cadres; enfin, si le derrière ou double parement est ou brut, ou blanchi, ou arasé, ou bien s'il est à cadre comme le devant.

Les cloisons grillées seront considérées

comme lambris ; cependant il conviendra de déduire le vide des panneaux du haut pour les trois quarts de leur surface ; l'autre quart restant sera pour compenser la valeur et la façon des bâtis.

Les cloisons, les barrières et les portes de caves, qui sont composées de bâtis et panneaux par le bas et de barreaux par le haut : les parties du bas seront, de même que les cloisons grillées, considérées comme lambris d'assemblage, et les battans et barreaux du haut comptés en mesure linéaire ; dans ce cas, toutes les mortaises faites dans les deux traverses du haut et de l'appui pour recevoir les barreaux, seront comptées séparément, mais non les tenons ; ceux-ci seront abandonnés pour les assemblages dus aux bâtis, ainsi que pour compenser la pose qu'exigent de véritables bâtis.

Les *parquets de glace*, de même que les *d'errières d'armoires* ou de *bibliothèques*, faits en parquets, seront timbrés séparément des lambris, sous leurs noms particuliers ; on désignera au timbre l'épaisseur des bâtis et des panneaux, et pour ceux de bibliothéque, si les bâtis sont unis ou s'ils portent moulure sur chaque rive.

Les portes ou cloisons vitrées, ainsi que les devantures de boutiques et tous les ouvrages semblables, à panneaux par le bas et à jour par le haut avec des petits bois, seront timbrés séparément des lambris, sous le nom de *portes* ou *cloisons vitrées*; on indiquera au timbre, comme pour les lambris, l'épaisseur des bâtis et des panneaux, de même si le double parement est blanchi, arasé ou à cadre.

Les *volets à cadre* seront timbrés comme lambris, ou sous leurs noms respectifs; dans tous les cas, on expliquera toujours l'épaisseur des bâtis et des panneaux, leur profil, et comment est le double parement; si on les considère comme lambris, les feuillures ou quarts de rond de pourtour seront toisés séparément; mais, si on les timbre comme volets, ces feuillures et quarts de rond feront partie du prix qu'on leur accordera; si au lieu d'être brisés en quatre feuilles ils l'étaient en six, il faudrait l'expliquer au timbre.

Les feuillures, quarts de rond, rainures et languettes dans les portes à placard et autres ouvrages considérés comme lambris, ne seront pas comptés séparément, mais comme faisant partie de la main-d'œuvre de ces ouvrages.

Les plinthes, bandeaux et cimaises rapportés sur les lambris seront comptés séparément; il en sera de même des moulures, bordures et cadres rapportés sur les parquets de glace.

Les *portes-cochères* ne se mesurent point à la toise, mais elles s'estiment d'après des dessins et un devis, où elles sont portées en extrait. Dans aucun cas on n'ajoute rien à la surface réelle pour le double parement, le prix de la façon comprenant toujours la valeur de ce double parement. Les doubles panneaux à l'appui et leurs astragales ne seront pas comptés séparément du prix de ces portes; mais toutes autres parties rapportées sur le fond, telles que pilastres ou faisceaux servant de battement, doubles panneaux, doubles cadres, patères, clous, etc., seront comptés séparément. On indiquera au timbre l'épaisseur des premiers et seconds bâtis, celle des panneaux, et la largeur ainsi que l'épaisseur des cadres.

Les *portes charretières* seront estimées de même que les portes cochères; au timbre on ajoutera à leurs noms propres la dimension en largeur réduite et l'épaisseur des panneaux, et si les planches portent ou non des baguettes sur chaque

rive, si elles sont avec ou sans écharpe derrière, afin que toutes ces distinctions soient observées dans le prix de ces portes; cependant, à l'égard des écharpes, on pourra les compter séparément des portes, et les porter dans la classe des bâtis, toute compensation faite des coupes et des assemblages.

Les *châssis vitrés,* soit avec dormant ou sans dormant, seront toisés en superficie; au timbre on distinguera ces deux natures de châssis; il en sera de même pour la nature du bois et son épaisseur. On pourra compter le dormant séparément en mesure linéaire.

Les *croisées* seront toisées au pied linéaire sur la hauteur jusqu'à la largeur de 4 pieds : à partir de cette mesure la largeur sera ajoutée à la hauteur. Au timbre on désignera si les croisées sont à glaces ou à petits carreaux, à un ou deux ventaux, si elles ouvrent à gueule de loup ou à coulisse, et dans ce cas si elles sont à deux ou à quatre châssis. Il est inutile de parler de la dimension des jets d'eau, et des pièces d'appui, qui sont toujours proportionnées à celles de dormans et des châssis.

Les portes-croisées seront considérées

comme des croisées ; mais il sera ajouté à leur hauteur réelle, compensation faite de la pièce d'appui manquante, le tiers de la hauteur du panneau d'appui, mesure prise du dessus de la traverse d'appui. Quant aux panneaux, coupes, assemblages, faux battans, côtes et petits bois rapportés sur les parties pleines au droit des planchers d'entresol, dépendantes des croisées et portes-croisées, il sera ajouté à la hauteur réelle de ces croisées, deux tiers en sus de la hauteur de ces parties d'entresol, mesurées du dessus et du dessous des deux traverses.

Les *impostes*, qui divisent les grandes croisées en deux parties sur leur hauteur, seront mesurées linéairement et séparément des croisées, et seront timbrées sous leurs noms ; si l'on aime mieux les comprendre dans la mesure de ces croisées, on ajoutera à la hauteur de celles-ci 9 pouces pour plus-value de cette imposte, et il ne sera rien ajouté pour les doubles jets d'eau des châssis qui ouvrent au-dessus de ces impostes, ceux-ci étant compensés par l'avantage que procurent ces croisées.

Lorsque deux châssis ouvriront dans les petits bois, cette plus-value de coupes,

assemblages et doubles petits bois sera portée par estimation, ou on ajoutera 3 pouces à la hauteur réelle de la croisée.

Pour les croisées à doubles paremens, c'est-à-dire qui ont des moulures sur les deux faces, il ne sera rien ajouté à la surface, mais on en fera mention dans le timbre, pour qu'il en soit tenu compte dans le prix.

Les croisées sans dormant, avec ou sans jet d'eau, seront considérées comme châssis vitrés, et l'on distinguera au timbre si elles sont à glaces ou à petits carreaux, avec ou sans jet d'eau.

Les châssis en tabatières s'estimeront à la pièce ou par détails; ces châssis seront considérés comme des bâtis, toutes les fois que les bois ne seront pas chanfreinés et feuillés pour recevoir les verres.

Les *persiennes* seront timbrées sous leur nom propre, et toisées comme les croisées, en linéaire; quand les persiennes dépasseront 4 pieds on ajoutera la largeur à la hauteur. On expliquera au timbre si elles sont avec dormans, et quelle est l'épaisseur de ceux-ci et des châssis; cependant on pourra compter séparément en mesure linéaire le dormant, que l'on considérera comme bâti, s'il n'a qu'une seule feuillure, et comme chambranle à la ca-

pucine, s'il a de plus une moulure; ces persiennes étant comptées linéairement, on indiquera au timbre leur largeur, si elles sont à un ou deux ventaux.

Les ouvrages qui seront de petites dimensions, soit en hauteur ou en largeur, ne pourront être confondus au timbre, avec les mêmes ouvrages de dimensions ordinaires, et on les estimera à prix d'argent; il en sera de même des ouvrages dont la pose aurait exigé des difficultés plus qu'ordinaires.

Ouvrages comptés en mesure linéaire.

Les cadres de glaces ainsi que les bordures, ou toutes autres moulures rapportées, seront désignés sous le nom seul de *moulures*; au timbre on désignera la nature du bois et la largeur du profil et de l'épaisseur.

Si des cadres étaient ravalés d'un très-riche profil, ou que les moulures fussent coupées en très-petites parties, comme il arrive lorsqu'on figure du lambris à grand cadre, ou des panneaux sur des portes pleines; les premiers seront compris au timbre sous la dénomination *riche profil*, et le second sous la dénomination de *cadres rapportés*.

Les plinthes seront toisées en linéaire; les bandeaux et autres ouvrages faits avec du bois de 6 lignes et au-dessous, seront confondus au timbre sous cette dénomition, ces bois étant corroyés sur plusieurs faces, avec ou sans moulure sur une rive, coupés ou non d'onglets, mais ne portant point d'assemblage à tenons ou à rainures et languettes.

Les *cimaises* seront timbrées sous leur propre nom; on indiquera la largeur et l'épaisseur des bois; si le profil avait exigé un travail particulier, on aurait soin de le mentionner au timbre, et même d'en donner le dessin en regard.

Les *entretoises* seront toisées en linéaire; on comprendra sous ce timbre les barres corroyées en gros des quatre faces, assemblées à tenons et mortaises, ou à queue d'aronde, comme le sont les barres d'entretoise de cloisons hourdées, provenant de bois de 12 lignes d'épaisseur et au-dessus. Les *barres de queue d'aronde* seront timbrées sous ce nom, ainsi que tous les ouvrages semblables sans assemblage, mais qui seront corroyés des quatre faces, avec chanfrein sur les deux rives et embrevés d'une partie de leur épaisseur, en travers des planches ou panneaux; dans le prix de ces barres sera comprise la main-d'œuvre de leur embrèvement, et au timbre on expliquera dans quel bois ces barres sont embrevées.

Les tringles rapportées sur des murs ou dans des bâtis d'encadrement, servant à clouer les toiles pour des papiers de tentures, seront timbrées sous le nom de ***tringles de tentures***, en désignant si elles

ne sont que dressées, ou bien si elles sont corroyées ou assemblées.

Les *alaises* seront toisées en linéaire; on comprendra sous ce timbre toutes espèces de tringles, de champs unis, avant- et arrière-corps, frises; enfin tous bois qui ne porteront point d'assemblage, mais qui seront corroyés sur plusieurs faces, portant rainures et languettes sur les rives, et qui auront 9 lignes d'épaisseur et au-dessus. Ces mêmes ouvrages, en bois de 6 lignes d'épaisseur, seront classés avec les plinthes.

Les *lambourdes* seront toisées en linéaire, et on prendra leur largeur et grosseur; on comprendra sous le même timbre, tous les chevrons et barres brutes qui, comme les lambourdes, seront coupés de longueur seulement avec ou point de pose. S'il arrivait que des chevrons ou des solivaux fussent dressés en gros, on l'expliquerait dans un timbre particulier.

Les *barres brutes* seront toisées en linéaire; on comprendra sous ce timbre toutes les fourrures et autres bois qui n'auront été que grossièrement corroyés, non assemblés, mais dont la pose aurait exigé plus de temps que celle des lambourdes.

Les *coulisses simples* seront désignées

par leur nom particulier; les *coulisses doubles* pour les portes d'armoires ne seront pas confondues avec les premières : celles-ci ayant des doubles rainures, et étant mieux corroyées, on les estimera, ou on les placera sous un timbre particulier.

Les *bâtis* seront toisés en linéaire; on comprendra sous ce timbre tout bois depuis un pouce jusqu'à 2 pouces et quart d'épaisseur, corroyé de trois ou quatre faces, sans feuillures ou avec feuillures, et même une rainure, toujours assemblé à tenons et mortaises; cependant lorsque ces assemblages seront un peu trop multipliés, comme pour les limons et marches d'échelles, des garde-fous, des pieds de bancs, etc.; tout en assimilant ces ouvrages au titre commun *bâtis*, on aura égard à cette plus grande main-d'œuvre, en la mettant toutefois en compensation avec celle en moins dans la pose, qui n'a pas lieu dans partie de ces ouvrages, comme pour les bancs, les échelles, etc. Les bâtis apparens pour les encadremens de tapisserie, seront, ainsi que tous autres ouvrages qui y auront rapport, timbrés sous leur nom propre, et cela à cause des feuillures obliques, des mortaises qui y sont

pratiquées pour recevoir les tringles de remplissage, et des assemblages d'onglets que portent ces bâtis.

Les *poteaux* seront toisés en linéaire, leur grosseur sur leur largeur; on comprendra sous ce timbre les poteaux placés dans les cloisons à claire-voie, et tous les ouvrages qui auront les mêmes dimensions et la même main-d'œuvre, c'est-à-dire qui auront été débités dans de la membrure, qui seront corroyés en gros de deux ou des quatre faces, ravalés de nervures, de feuillures ou de rainures, et assemblés ou non, d'un bout ou des deux bouts, telles que des coulisses, des entretoises, etc.

Les *huisseries* seront timbrées sous leurs noms particuliers, ainsi que tous les ouvrages qui y auront rapport; c'est-à-dire qui seront pris en bois de 3 pouces d'épaisseur, au moins feuillés et carderonnés avec des nervures ou main-d'œuvre équivalente, et qui seront assemblés à tenons et mortaises.

Les *embrasures* ou *embrasemens* unis qui sont employés aux baies; dans les cloisons de distributions, portant 3 à 4 pouces de large, seront comptés en mesure linéaire; mais ceux pour les baies dans les pans de bois de 7 à 9 pouces de large, se-

ront comptés linéairement ou en superficie; les uns et les autres seront timbrés *embrasement*. La moulure que l'on pousse quelquefois sur la rive de ces embrasures, tenant lieu de la languette qui est due, ne sera pas comptée séparément.

Les grands embrasemens unis, placés sur l'épaisseur des gros murs, seront comptés en superficie, et timbrés avec les cloisons à un parement, et ceux d'assemblage avec les lambris.

Les *chambranles* à la capucine seront toisés en linéaire; on comprendra sous cette dénomination, non-seulement ces sortes de chambranles, mais encore tous bâtis et autres ouvrages qui auront exigé la même main-d'œuvre. Les chambranles ordinaires seront timbrés sous leurs noms propres, qu'ils soient ou non ravalés dans la masse du bois, la différence pour les moulures rapportées étant peu de chose. On comprendra sous le même titre les ouvrages qui y ont rapport par le ravalement des moulures ainsi que par l'assemblage. Les socles feront partie du prix de ces ouvrages; il en sera de même des rainures de derrière servant à embrever les embrasures, ainsi que les congés sur l'arête.

Les chambranles ravalés de table, ren-

fermés avec filets ou baguettes, seront portés au timbre sous la dénomination de *chambranles ravalés en pilastre*. On comprendra sous ce titre tous les pilastres isolés pour lambris, n'ayant pas plus de 6 à 7 pouces de large, et qui, au lieu d'être faits d'assemblage, seront ravalés dans la masse, et qui auront des parcloses rapportées haut et bas.

Les *corniches* volantes composées d'une ou plusieurs pièces, et les corniches simples servant de couronnement à des meubles ou autres objets, seront timbrées sous leurs noms particuliers; on indiquera, comme aux chambranles, la largeur du profil et l'épaisseur des bois. Pour une corniche volante lorsqu'une seule planche formera le profil, la largeur en sera prise suivant la base du triangle, formé par la hauteur et la largeur de la corniche, c'est-à-dire selon la largeur de la planche; celles qui seront faites de plusieurs pièces, seront mesurées suivant leurs largeur et hauteur. Les coupes d'onglets ne seront point comptées séparément de la pose.

Les corniches isolées, comme celles de couronnement de parquet, seront mesurées et timbrées comme les corniches com-


Digitized by Google

posées de plusieurs pièces. Les retours qui sont rapportés ou profilés dans le bois debout, seront comptés comme plus-value. Les corniches d'imposte faites de trois ou quatre pièces embrevées l'une dans l'autre, portant larmier avec retours ajustés d'onglets, seront portées par évaluation ; ou bien, si on les extrait, on ne les confondra pas avec les précédentes. La mesure en sera prise suivant la hauteur totale du profil de saillie, et leurs retours seront compris dans la mesure de longueur.

Les *bancs* s'estiment à la pièce ou bien linéairement, mesure prise sur la tête ; on pourra aussi les porter par extrait en comptant les bois suivant leur grosseur et les timbrer comme bâtis, en abandonnant les assemblages pour compenser la pose.

Les *échelles de meunier*, les *marche-pieds* avec ou sans châssis, seront estimés ou portés par extrait, en mettant en compensation une partie des assemblages pour la pose des bâtis.

Les *porte-manteaux* s'estiment à la cheville ou rosette, ou se mesurent en linéaire; on aura soin d'indiquer la forme de la pomme ou rosette, chantournée ou tournée, et l'espèce de bois employée pour la tête.

Les *tiroirs* seront estimés à la pièce ; on indiquera l'épaisseur du bois, ainsi que les dimensions desdits tiroirs. Les coulisseaux seront comptés à part des tiroirs.

Les *potences* ou *goussets* d'assemblage et les goussets pleins, seront comptés par estimation.

Les *cremaillères* seront comptées en linéaire et timbrées sous leur nom propre ; il en sera de même des tasseaux, qui sont à peu près de la même dimension ; on ne fera point de distinction de ceux en sapin ou chêne, mais on prendra un prix moyen pour ces deux espèces ; on ne comptera point la coupe d'onglet des tasseaux, parce qu'elle entre en compensation avec la pose des tasseaux.

Les feuillures, rainures et les moulures qui seront estimées d'égale valeur, seront toisées en linéaire et timbrées sous le nom générique *feuillures*.

Les ouvrages en vieux bois, seront mesurés ou en superficie ou en linéaire, seront timbrés sans d'autres désignations que le *vieux bois*. Ainsi pour les portes pleines en vieux bois, on timbrera *portes pleines, feuilles ajustées et posées;* portes, *id., déboîtées et coupées de longueur, remboîtées, et écarries et posées*, etc. ; pour

les vieilles croisées, *pour jeu donné seulement*, etc.; bâtis en vieux bois, pour pose seulement; pour retaille sur les assemblages et pose.

Les ouvrages en bois neuf, tels que croisées déposées, seront comptés en superficie et timbrés sous le nom de *bois pour dépose*; on indiquera au timbre si les bois ont été transportés, quelle en aura été la distance, et s'ils ont été rangés ou empilés.

Les *ouvrages en bois uni* seront timbrés de même, soit qu'ils soient en bois neuf ou vieux, en indiquant s'ils ne sont que reposés ou coupés de longueur; coupés de longueur ou dressés; coupés, dressés et rainés à neuf; et si de plus ils ont été reblanchis, c'est-à dire façonnés à neuf.

Les portes pleines soit en bois neuf ou vieux, qui n'auront été qu'écarries sur les champs, déboîtées, recoupées sur les arasemens et remboitées, ou dont les joints et les emboîtures auront été refaits, seront timbrées de même.

Les lambris en bois neuf ou vieux pour ajustement et pose, pour écarrissage sur les champs, ou bien retaillés sur les assemblages, pour les réduire à une autre mesure, seront timbrés de même; on expli-

quera si les lambris sont à petits cadres, ou s'ils sont embrevés.

On comprendra dans le prix de ces ouvrages, les languettes, rainures, feuillures, quarts de rond poussés sur les champs, et les plates-bandes sur les panneaux, ainsi que les assemblages qui sont devenus nécessaires.

Les parquets de glace et les volets retaillés sur les assemblages, ne seront point comptés comme les autres ouvrages d'assemblage, mais seront timbrés sous leur nom propre.

Les parquets en feuilles, ainsi que les planchers de frise et point de Hongrie, soit en bois neuf ou vieux, seront timbrés sous leur nom particulier. Pour les parquets; on expliquera s'ils n'ont été que replacés sur place, s'ils ont été écarries sur les champs et rainés à neuf et enfin, s'ils ont été déchevillés en entier pour être rétablis; pour les planchers de frise et point de Hongrie, s'ils n'ont été que replanis, coupés de longueur et rejoints, ou bien coupés de longueur, dressés et rainés à neuf.

Les croisées et châssis vitrés qui auront été écarris et posés seulement, ou déchevillés et rechevillés, afin de les mettre à



grands carreaux, ou bien avoir été déchevillés, retaillés sur les assemblages et rechevillés, seront toisés en superficie et timbrés sous le titre commun de châssis ou croisées pour écarrissage et pose, etc.

Le jeu donné aux croisées s'évaluera en temps. Les ouvrages en vieux bois travaillés à façon, et dont le menuisier fournira des parties neuves, comme aux portes pleines, les emboîtures, les barres, etc.; aux lambris, les battans, panneaux; aux croisées, les dormans, les battans de châssis, les petits bois, pièces d'appui, jets d'eau; aux parquets en feuilles, les frises, traverses, panneaux, etc.; ces ouvrages seront estimés à prix d'argent, en donnant toute fois les dimensions. On ne confondra pas ces ouvrages avec ceux faits à l'atelier, en ce que les premiers, étant faits sur l'emplacement, demandent plus de temps et présentent aussi plus de difficulté.

Les ouvrages en linéaire, soit en vieux bois ou neuf, qui auront été déposés, seront toisés en linéaire, et confondus sous le même timbre *bois pour dépose.*

Les cimaises, plinthes, coulisses, entretoises, poteaux, huisseries, chambranles, seront toisés en linéaire et timbrés de

même, soit que ces ouvrages soient en bois neuf ou en bois vieux. Pour ceux de ces ouvrages en bois vieux, on désignera s'ils ont été posés et ajustés seulement, s'il y a eu retaille de mesure sur les assemblages, ou la façon entière; dans ce cas on indiquera si les bois ont été débités exprès. Lorsque des parties neuves auront été fournies en réparations parmi ces vieux ouvrages, tels que les battans de chambranles, de bâtis, etc., ils seront confondus avec les mêmes ouvrages qui seraient entièrement neufs, ces fournitures étant préparées au chantier. Les ouvrages neufs dans les restaurations de vieilles menuiseries, seront déduits pour la portion qu'ils occupent dans les vieux bois, afin de ne pas faire un double emploi, ce qui aurait lieu à l'égard de la façon et de la pose.

Les ouvrages cintrés auront une plus-value sur ceux comptés sur un plan droit; ainsi pour les cintres en plan, les ouvrages unis et en superficie, lorsque la flèche sera la moitié du diamètre, c'est-à-dire du plein cintre, on comptera les ouvrages le double de ceux qui seraient droits.

Si la flèche est au tiers de la corde ou du diamètre, on comptera les trois quarts des ouvrages droits.



Si la flèche est au quart, on comptera les sept douzièmes en sus.

Si la flèche est au sixième de la corde, on comptera le tiers en sus. Et ainsi de suite. L'épaisseur des bois ne sera toujours considérée que pour ce qu'elle est.

Les lambris, portes à placards, étant faits d'assemblage, les cintres de ces ouvrages seront, eu égard au déchet, comptés de la manière suivante :

Les pleins cintres seront comptés une fois et un quart de plus que ceux sur un plan droit.

Ceux cintrés au tiers de la corde seront comptés les onze douzièmes en sus.

Ceux cintrés au quart seront comptés trois quarts en sus.

Ceux cintrés au sixième le seront moitié de plus que la surface réelle.

Les fûts de colonne, exigeant une main-d'œuvre différente que celle des autres ouvrages cintrés, seront estimés en raison du plus ou moins grand diamètre qu'ils auront.

Les ouvrages cintrés sur champ, tels que planchers ou gradins d'une salle circulaire, seront mesurés suivant le contour de la courbe pris au milieu, et comptés pour leur surface réelle; au timbre seule-

ment on dira que ces ouvrages sont cintrés sur les joints, afin que dans les prix on comprenne la plus grande main-d'œuvre, et le déchet des bois causé par ces joints circulaires.

Les ouvrages cintrés en élévation, tels que les châssis vitrés en éventail, le haut des portes à placard, des portions de lambris, le haut des croisées et persiennes, seront d'abord considérés comme parties carrées, et mesurés jusqu'au plus haut du cintre à cette hauteur; pour compenser la plus grande main-d'œnvre dans les panneaux, les petits bois et celles des des traverses, on ajoutera les trois quarts de la longueur de la flèche, ou bieu les trois quarts de la surface prise carrément.

Pour les croisées, quand il n'y aura que le dessus de la traverse du dormant qui sera cintré, on ajoutera 3 pouces à la hauteur de chaque croisée, et lorsque cette traverse le sera dessous, ainsi que celle des deux châssis, on ajoutera 8 pouces à la hauteur réelle. La même chose aura lieu pour les persiennes; seulement lorsqu'elles seront sans dormant, il ne sera ajouté que 1 pouce à la hauteur réelle.

Lorsque le haut des portes pleines sera cintré, et que le cintre ne sera pris



qu'aux dépends de la rive extérieure des emboîtures, ces ouvrages seront mesurés dans leur plus grande dimension, et on ajoutera à cette mesure 6 pouces pour le déchet des bois et la main-d'œuvre qu'exigent ces sortes de cintres.

Quand des ouvrages comptés en linéaire seront débillardés sur les deux rives pour être cintrés en plan ou en élévation, ils seront évalués de même que ceux en superficie, en raison de ce que le rayon du cercle sera plus ou moins grand, et suivant les proportions suivantes.

Les ouvrages en plein cintre seront comptés trois fois et un tiers de longueur réelle, développée suivant le cintre contourné au milieu, et compris les tenons. Dans cette évaluation on comprend les assemblages à trait de Jupiter.

Quand la flèche sera aux cinq douzièmes, on comptera trois fois le pourtour.

Quand elle se trouvera au tiers, on comptera deux fois trois quarts.

Quand elle sera au quart, on comptera deux fois et demi.

Lorsque la flèche sera au sixième de la corde, on comptera deux fois un quart.

Et enfin lorsqu'elle sera au douzième, on comptera deux fois.

Les tringles unies sans moulures, qui ne seront cintrées que sur une ou les deux rives, ne seront pas considérés comme bois cintrés : elles seront mesurées dans le carré de la planche où elles auront été découpées et seront comptées sur cette largeur. Les chantournemens sur les rives seront demandés par estimation.

Les ouvrages cintrés, mais qui n'ont été que ployés, tels que plinthes, socles qui sont en bois minces, ne seront comptés que comme s'ils étaient sur un plan droit.

Dans ce cas on comptera la pose en plus-value. Les portes à placards et les ouvrages d'assemblage dont les panneaux seront d'une division ou d'une dimension différente d'un parement à l'autre, au moyen de ce que les battans ou traverses auront plus de largeur sur une face que sur l'autre, ou qui seront entièrement masqués par le panneau qui passe dessus : il sera ajouté pour une seule traverse flottée le huitième de la superficie; pour 2 battans un tiers, et pour 2 battans et 2 traverses la moitié de la superficie réelle.

Quand des bâtis, chambranles ou autres ouvrages comptés en linéaire auront


Digitized by Google

12 pieds et au dessus, et que pour obtenir ces longueurs les bois auront été entés en assemblage à trait de Jupiter, ou à sifflet, on ajoutera à la mesure de ces ouvrages le rallongement de ces assemblages, et on demandera en outre la main-d'œuvre de ceux-ci, ou bien on fera l'abandon du tout en ne comptant que ce qui sera en œuvre, et alors on timbrera ces ouvrages comme des bois de qualité de longueur.

A la mesure des ouvrages comptés en linéaire, on ajoutera les tenons servant à les assembler, ou les scellemens servant à les arrêter, et les onglets mesurés au plus long, pour les chambranles, bordures et autres ouvrages.

Il sera tenu compte au menuisier de la fourniture des clous, pates et broches qu'il aura employés pour la pose de ces travaux.

Tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Ouvrages comptés à la toise linéaire et au mètre.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.
1 o. ou	1 o. ½ à 6 o.	»	75	à	2	»	1	»	à	2	75
27 mill.	ou 40 m. à 0 m. 16 c.	»	39	à	1	3	»	55	à	1	41
15 l. ou	1 o. ½ à 6 o.	1	15	à	2	50	1	50	à	3	50
34 m.	ou 40 m. à 0 m. 16 c.	»	58	à	1	28	»	77	à	1	80
18 l. ou	1 o. ½ à 6 o.	1	70	à	2	60	2	»	à	4	5
41 m.	ou 40 m. à 0 m. 16 c.	»	87	à	1	34	1	5	à	2	8
2 o. ou	2 à 6 o.	2	»	à	4	»	2	50	à	4	75
54 m.	ou 54 m. à 16 c.	1	30	à	2	5	1	28	à	2	43

Barres brutes.

1 o. ou	2 à 6 o.	»	75	à	1	30	1	15	à	2	»
27 m.	ou 54 m. à 16 c.	»	39	à	»	66	»	58	à	1	3

15 l. ou	2 o. à 6 o.	1 » à 1 80	1 30 à 2 78
34 m.	ou 54m. à 16 c.	» 51 à » 92	» 66 à 1 43
21 l. pour le sapin et 18 l. pour le chêne *,	2 o. à 6 o.	1 30 à 2 »	1 40 à 3 »
ou 41 et 47 m.	ou 54m. à 16 c.	» 66 à 1 3	» 74 à 1 54
2 à 2 o. ¼ ou	2 à 6 o. ou	1 30 ** 1 95	1 70 à 3 50
54 à 60 m.	54 m. à 16 c	» 66 à » 99	» 87 à 1 80

Barres de chêne.

Embrevées à queue d'aronde dans des planches en sapin, ou (linéaire) sur le plat.

Sur le champ les prix sont les mêmes.

1 o. ou	2 à 6 o	1 25 à 2 75	1 78 à 3 50
27 m.	ou 54 m. à 16 c	» 63 à 1 40	» 91 à 1 80

* Le 18 l. se paie la même chose que le 21 l.

** Même prix que le 21 l., en ce que ce bois n'a point besoin d'être refendu et qu'il se trouve d'échantillon.

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Barres en chêne.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.
Sur le champ augmente de 4 c. pour le chêne.											
15 l. ou	2 à 6 o.	1	40	à	3	50	1	80	à	4	55
34 m.	ou 54 m. à 16 c.	»	72	à	1	80	»	92	à	2	33
18 l. ou	2 à 6 o.	2	8	à	3	45	3	33	à	4	95
41 m.	ou 54 m. à 16 c.	1	6	à	1	76	1	70	à	2	53
18 l. pour le champ augmente de 7, soit pour le chêne ou le sapin jusqu'à 2 c.											
2 o. ou	2 à 6 o.	2	83	à	4	90	3	38	à	5	75
54 m.	ou 54 m. à 16 c.	1	46	à	2	91	1	73	à	2	95
De 2 à 4 o., 10 c en plus-value.											

Battans de croisée.

15 l. ou	2 o. 8 l. à 3 o.	»	»	à	»	»	2	50			

34 m.	ou 68 m. à 95 c.	» » à » »	1 28

Battans pour lambris portant moulures de petits cadres.

1 o. ou	2 o. ½ à 4 o.	1 63 à 1 94	2 14 à 2 50
27 m.	ou 68 m. à 11 c.	» 83 à » 99	1 10 à 1 28
15 l. ou	2 o. ½ à 4 o.	2 37 à 2 86	3 36 à 3 45
34 m.	ou 68 m. à 11 c.	1 21 à 1 47	1 72 à 1 76
18 l. ou	2 ½ à 4 o.	» » à » »	3 48 à 4 »
41 m.	ou 68 m. à 11 c.	» » à » »	1 76 à 2 5

Traverses des châssis de croisée.

15 l. ou	2 o 9 l à 3 o.	» » à » »	1 29
34 m.		» » à » »	» 65

Battant pour feuilles de parquet.

15 l. ou	3 o. ou	» » à » »	1. 35
34 m.	81 m.	» » à » »	» 69

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Battant pour feuilles de parquet.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. Toise linéaire. fr.	c.		f.	c.	Chêne. Toise linéaire. fr	c.		fr.	c.
18 l. ou 41 m.	3 o. ou 81 m.	»	»	à	»	»	1	85			
		»	»	à	»	»	»	94			
2 o. ou 54 m.	3 o. ou 81 m.	»	»	à	»	»	2	60			
		»	»	à	»	»	1	33			

Bâtis de porte et autres, feuilles ou non assemblées à tenons et mortaises.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin fr.	c.		f.	c.	Chêne fr	c.		fr.	c.
1 o. ou	1 o. ½ à 6 o.	1	45	à	1	98	1	55	à	2	83
27 m.	ou 41 m. à 16 c.	»	74	à	1	1	»	79	à	1	45
15 l. ou	1 o. ½ à 6 o.	2	20	à	2	45	2	63	à	3	92
34 m.	ou 41 m. à 16 c.	1	13	à	1	25	1	34	à	2	1
18 l. ou	2 à 6 o.	2	40	à	2	75	2	65	à	4	70
41 m.	ou 54 m. à 16 c.	1	23	à	1	40	1	35	à	2	41

2 à 2 o. $\frac{1}{4}$	2 à 6 o.	2 73 à 4 10	3 33 à 5 90
ou 54 m. à 60	ou 54 m. à 16 c.	1 39 à 2 10	1 70 à 2 03

Bâtis de portes, tapisserie, assemblés d'onglets.

15 l. ou	3 à 6 o.	1 » à 1 35	1 52 à 2 80
34 m.	ou 81 m. à 16 c.	» 51 à » 68	» 77 à 1 43
18 l. ou	3 à 6 o.	1 10 à 1 62	1 95 à 3 55
41 m.	ou 81 m. à 16 c.	» 56 à » 83	» 99 à 1 82

Cadres pour figurer du lambris.

6 l. ou	1 à 3 o.	» 71 à 1 05	» 92 à 1 55
14 m.	ou 27 m. à 81 c.	» 36 à » 53	» 47 à » 79

Chambranles à la capucine.

1 o. ou	3 à 6 o.	1 27 à 1 75	1 85 à 2 55
27 m.	ou 81 m. à 16 c.	» 64 à » 89	» 94 à 1 30
15 l. ou	3 à 6 o.	1 55 à 2 »	1 90 à 3 12
34 m.	ou 81 m. à 16 c.	» 79 à 1 2	» 97 à 1 60

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Chambranles à la capucine.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.
18 l. ou	3 à 6 o.	2	5	à	2	60	2	51	à	3	88
41 m.	ou 81 m. à 16 c.	1	4	à	1	33	1	28	à	1	99
2 o. ou	3 à 6 o.	2	5	à	4	»	2	87	à	4	95
54 m.	ou 81 m. à 16 c.	1	5	à	2	5	1	46	à	2	51

Chambranles ordinaires ravalés en plein bois, avec doucine, ou formant deux listels, ou la moulure, rapportés.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. fr.	c.		fr.	c.
1 o. ou	3 à 6 o.	1	60	à	2	25	2	33	à	3	25
27 m.	ou 81 m. à 16 c.	»	82	à	1	15	1	20	à	1	66
15 l. ou	3 à 6 o.	1	78	à	2	45	2	65	à	4	42
34 m.	ou 81 m. à 16 c.	»	93	à	1	25	1	35	à	2	27

18 l. ou 41 m.	3 à 6 o. ou 81 m. à 16 c.	2 5 à 2 78 1 4 à 1 42	3 36 à 4 60 1 72 à 2 36

Chambranles ordinaires.

2 à 2 o. ¼ ou 54 à 68 m.	3 à 6 o. ou 81 m à 16 c.	3 20 à 4 35 1 64 à 2 23	3 35 à 5 40 1 71 à 2 77
2 o. ½ ou 68 m. fait de deux pièces sur l'épaisseur.	3 à 6 o. ou 81 m. à 16 c	» » à » » » » à » »	3 15 à 4 70 1 64 à 2 41
3 o. ou 81 m. pris en membrures.	3 à 6 o. ou 81 m. à 16 c.	» » à 3 95 » » à 2 2	4 10 à 5 90 2 10 à 3 3

Contre-chambranles ravalés en pilastres, portant moulure, parclose et socle.

1 o. ou 27 m.	3 à 6 o. 81 m. à 16 c.	2 15 à 3 5 1 9 à 1 56	2 85 à 3 77 1 45 à 1 93

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Contre-chambranles ravalés en pilastres, portant moulure, parclose et socle.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.
15 l. ou	3 à 6 o.	3	45	à	3	55	4	42	à	4	65
34 m.	ou 81 m. à 16 c.	1	75	à	1	82	2	25	à	2	37
18 à 21 l. ou	3 à 6 o.	2	7	à	4	»	3	25	à	5	20
41 à 50 m.	ou 81 m. à 16 c.	1	4	à	2	3	1	66	à	2	65
2 à 2 o. ¼	3 à 6 o.	2	75	à	4	70	3	80	à	5	10
ou 54 à 60 m.	ou 81 m. à 16 c.	1	38	à	2	40	1	94	à	2	62

Cimaises.

6 l. ou unis.	1 à 3 o.	»	75	à	1	30	»	95	à	1	55
14 m.	ou 27 à 81 m.	»	38	à	»	64	»	46	à	»	77

1 o. ou	1 o. ¼ à 3 o.	» 97 à 1 35	1 27 à 1 70
27 m.	ou 34 à 81 m.	» 49 à » 67	» 61 à » 76
15 l. ou	1 o. ½ à 3 o. ½	1 6 à 1 50	1 40 à 2 5
34 m.	ou 41 à 95 m.	» 52 à » 77	» 70 à 1 4
18 l. ou	2 à 3 o. ½	1 55 à 1 72	2 15 à 2 70
41 m.	ou 54 à 95	» 77 à » 86	1 9 à 1 38
2 à 2 o. ¼ ou	2 à 3 ½	2 46 à 3 35	3 5 à 3 85
54 à 60 m.	54 à 95 m.	1 26 à 1 69	1 54 à 1 97

Corniches d'une seule pièce.

1 o. ou	2 à 6 o.	1 30 à 2 50	1 60 à 3 25
27 m.	ou 54 m. à 16 c.	» 64 à 1 26	» 80 à 1 66
15 l. 89	2 à 6 o.	1 50 à 1 97	1 77 à 2 85
34 m.	ou 54 m. à 16 c.	» 76 à » 98	» 89 à 1 34
18 l. ou	2 à 6 o.	1 85 à 2 95	2 32 à 4 75
41 m.	ou 54 m. à 16 c.	» 95 à 1 55	1 17 à 2 43
2 o. ou	2 à 6 o.	2 10 à 4 75	2 45 à 5 45
54 m.	ou 54 à 16 c.	1 7 à 2 43	1 23 à 2 77

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Corniches volantes.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.
1 o. ou	3 o. à 8 et 9 o.	2	35	à	3	80	2	95	à	5	5
27 m.	ou 81 m. à 24 c.	1	20	à	2	92	1	51	à	2	60
15 l. ou	3 o. à 8 et 9 o	2	90	à	4	65	3	80	à	6	20
34 m.	ou 81 m. à 24 c.	1	49	à	2	38	1	96	à	3	21
18 l. ou	3 o. à 8 et 9 o.	3	40	à	5	45	4	45	à	7	25
41 m.	ou 81 m. à 24 c.	1	74	à	2	79	1	28	à	3	70
2 o. ou	3 o. à 8 et 9 o.	4	25	à	6	35	5	55	à	9	25
54 m.	ou 81 m à 24 c,	1	76	à	4	5	2	43	à	5	20

Coulisses simples.

1 o. ou	2 à 3 o. ½	1	35	à	1	80	1	45	à	2	»
27 m.	ou 54 m. à 95 m.	»	78	à	»	92	»	72	à	1	2

15 l. ou 34 m.	2 à 3 $\frac{1}{2}$ ou 54 m. à 95 m.	1 40 à 1 85 » 74 à » 94	1 85 à 3 85 » 94 à 1 46
18 l. ou 41 m.	2 à 3 o. $\frac{1}{2}$ ou 54 m. à 95 m.	1 70 à 2 25 » 87 à 1 15	2 25 à 3 5 1 15 à 1 56
2 o. à 2 $\frac{3}{4}$ ou 54 m. à 60	2 à 4 o. ou 54 m. à 11 c.	1 95 à 2 85 » 99 à 1 44	2 35 à 3 75 1 20 à 1 92
21 l. à 2 o. $\frac{1}{4}$ ou 50 m à 7 c.	2 à 4 o.	1 95 à 2 79	» » à » »
en chevrons de sapin	ou 54 m. à 11 c.	» 94 à 1 43	» » à » »

Crémaillières.

En bois de hêtre ou chêne de 12 à 15 l. carrées.	» » à » »	» » à 1 40
id. *id.* 27 à 34 m.	» » à » »	» » à » 70

Suite du tableau des prix des ouvrages de la menuiserie.

Nota. Les croisées se paient au pied ou au mètre linéaire de hauteur sans avoir égard à la Largeur.

Croisées au pied linéaire *.

Croisées à glace. Au pied linéaire.	Croisées à glace. Au mètre linéaire.	Croisérs à petits carreaux. Au pied linéaire.	*Id.*, à petits carreaux. Au mètre linéaire.
	Dormans et châssis de 15 l. ou 34 m.		
fr. c. fr. c.	fr c. fr. c.	fr. c. fr. c.	fr. c. fr. c.
3 40 à 4 67	10 43 à 14 14	3 80 à 5 46	11 71 à 16 53
	Dormant 2 o., châssis 15 l., ou *id.* 54m., *id.* 34.		
3 75 à 5 44	11 76 à 16 47	4 15 à 6 31	12 79 à 19 10
	Dormant 2 o., châssis 18 l, ou *id.* 54 m., *id.* 41 m.		
4 65 à 5 92	14 35 à 17 92	5 30 à 7 3	16 34 à 21 23
	Dormant 3 o., châssis 2 o., ou *id.* 81 m. *id.* 54.		
6 » à 11 31	18 50 à 34 24	6 85 à 13 86	21 12 à 41 96

Dormans de croisées.

2 o. d'épaisseur sur 3o. de largeur.	3	78
id., 54 m., *id.*, 81 m. *id.*	2	10

Échelles de meunier.

Chêne 1 o. les marches de 2 et 4 o. de largeur et longeur.

Épaisseur des bois.	Largeur.	La marche. fr.	c.
		1	75
ou 27 m. les marches de 54 c. de long.			
Id. bois de 15 l. ou 34 m.		2	50

Emboîtures.

		Sapin. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. fr.	c.		fr.	c.
1 o. ou	3 à 5 o.	»	»	à	»	»	2	5	à	2	95
27 m.	ou 81 m. à 14 c.	»	»	à	»	»	1	19	à	1	71
15 l. ou	3 à 5 o.	»	»	à	»	»	2	50	à	3	85
34 m.	ou 81 m. à 14 c.	»	»	à	»	»	1	45	à	2	24

• Même observation qu'aux persiennes, c'est-à-dire que lorsque la croisée dépasse 4 pieds, la largeur est portée sur la hauteur.

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

*Embrasures ou embrasemens unis avec languette *.*

Épaisseur des bois	Largeur.	Sapin. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. fr.	c.		fr.	c.
4 à 5 l. ou	3 à 9 o.	1	91	à	2	90	2	10	à	3	55
10 à 12 m.	ou 81 m à 24 c.	1	11	à	1	68	1	22	à	1	76
6 à 7 l. ou	3 à 9 o.	1	91	à	2	90	2	10	à	3	55
14 m.	ou 81 m. à 14 c.	1	11	à	1	83	1	22	à	1	76
1 o. ou	3 à 9 o.	1	98	à	2	42	2	15	à	3	40
27 m.	ou 81 m. à 14 c.	1	15	à	1	41	1	25	à	1	98

Entretoises dites barres à queue.

1 o. ou	2 à 6 o.	»	95	à	1	45	1	15	à	1	95
27 m.	ou 54 m. à 16 c.	»	48	à	»	84	»	66	à	1	13
15 l. ou	2 à 6 o.	1	20	à	1	85	1	35	à	3	50
34 m.	ou 54 m. à 16 c.	»	55	à	1	7	»	88	à	2	4

Feuillures.

	Toise linéaire.				Mètre linéaire.			
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
			»	16	»	» à	«	51

Gueule de loup (*battans de croisées en*).

2 o. ou 4 o			»	»			4	»
54 m. ou 11 c.			»	»			2	33

Huisseries.

	Sapin. Chevrons plat bord.				Chêne. Membrures.			
2 ¼ à 3 o. pour le sapin, 3 o. pour le chêne.								
3 à 6 o.	2	15 à	3	60	2	75 à	4	40
ou 75 c. à 80 et 81 m. pour le chêne.								
ou 81 m. à 16 c.	1	25 à	2	10	1	3 à	2	56

** Sans languette 1 fr. 25 c. pour sapin de 4 à 5 l. d'épaisseur et 3 o. de large, 1 fr. 64 c. pour chêne en somme. Sans languette les prix diminuent de 20 c. par toise.

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Huisseries.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. Madriers.	Chêne. Battans de portes cochère et charretière.
2 o. ½ pour le sapin, 4 o. pour le chêne.		fr. c. fr. c.	fr. c. fr. c.
	3 à 8 o.	1 90 à 2 85	7 90 à 18 50
ou 60 m. et 11 c.	ou 81 m. à 22 c.	1 10 à 1 65	3 92 à 10 79

Jets d'eau.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. Madriers.	Chêne. Battans de portes cochère et charretière.
3 o. ou	3 à 5 o.	» » à » »	3 50 à 5 25
81 m.	ou 81 m. à 14 c.	» » à » »	2 5 à 3 5

Lambourdes.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. Madriers.	Chêne. Battans de portes cochère et charretière.
15 l. ou	2 à 6 o.	» » à » »	1 50 à 2 90
34 m.	ou 54 m. à 16 c.	» » à » »	» 87 à 1 69

Menuiserie.

18 l. ou	2 à 6 o.	1 » à 1 60	1 85 à 3 25
41 m.	ou 54 m. à 16 c.	» 61 à » 93	1 7 à 1 89
	21 l. à 2 o. ¼ pour le sapin, 2 o. pour le chêne.		
	2 à 6 o.	1 20 à 1 60	1 85 à » »
	ou 50 à 60 m. pour le sapin et 54 pour le chêne.		
	ou 54 m. à 16 c.	» 61 à » 93	1 7 à 2 9
Madriers neufs 2 o.	3 o. ¼.	1 80	» » à » »
ou 60 m.	81 m.	1 5	» » à » »
3 o. ou	3 o. à 5 ½ 6 o.	» »	2 65 à 3 85
81 m.	15 à 16 c.	» »	1 54 à 2 24

Marche-pieds avec châssis derrière.

Les marches de 20 o. de longueur, sur 4 à 6 o. de large, ou 54 m.

Chêne 1 o. ou 27 m.	1 45
id. 15 l. ou 34 m.	2 31

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Moulures.

Épaiss. des bois.	Largeur.	Sapin. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. fr.	c.		fr.	c.
6 l. ou	1 à 3 o. $\frac{1}{2}$	»	90	à	1	20	1	40	à	2	35
14 m	ou 27 à 95 m.	»	52	à	»	70	»	83	à	1	23
1 o. ou	1 à 3 o. $\frac{2}{3}$	1	»	à	1	30	1	50	à	1	90
27 m	ou 27 à 95 m.	»	58	à	»	75	»	67	à	1	67
15 l. ou	15 l. à 4 o.	1	26	à	1	85	1	80	à	2	25
34 m.	ou 34 m. à 11 c.	»	90	à	»	73	1	5	à	1	49

*Persiennes à 2 ventaux *.*

Sans dormans.

		fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
15 l. ou pied	97 c. à 1 m. 62 c.	4	»	à	»	»	»	»	à	»	»
34 m mètre.		12	33	à	»	»	»	»	à	»	»

18 l. ou *id.*	3 à 6 p.	4 60 à » »	» » à » »
41 m. *id.*	ou 97 à 1 m. 95c.	17 30 à » »	» » à » »
2 0. ou *id*	5 à 6 p.	5 75 à » »	» » à » »
54 m. *id.*	ou 1m. 62c. à 1 m. 95 c.	31 65 à » »	» » à » »

Petits bois de croisées.

	Toise linéaire.	Mètre linéaire.
15 l. carrées.	1 80	1 20
ou 34 m. *id.*	1 5	1 34
18 l. *id.*	2 25	
ou 41 m. *id.*	1 30	

• Les persiennes de même que les croisées sont comptées au pied ou au mètre linéaire de hauteur jusqu'à 4 pieds ; passé cette dimension la largeur est portée sur la hauteur.

Les dormans se paient séparément à raison de 25 c. le pied, ou 1 fr. 50 le mètre linéaire.

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Épaiss. des bois.	Largeur.	Sapin. Toise linéaire. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. Mètre linéaire. fr.	c.		fr.	c.
				Pièces d'appui.							
3 o. ou	3 à 5 o. $\frac{1}{2}$	»	»	à	»	»	3	90	à	5	
81 m.	ou 81 m. à 15 c.	»	»	à	»	»	2	27	à	2	94
				Plinthes.							
4 ou 6 l.											
compte de même.	2 à 6 o.	»	85	à	1	27	1	5	à	1	65
10 m.	ou 54 m. à 16 c.	»	51	à	»	97	»	72	à	1	40
				Poteaux bruts dressés en gros et assemblés à tenons.							
21 l. à 2 p. $\frac{1}{2}$ ou	2 à 6 o.	1	75	à	3	5	2	20	à	4	35

50 à 60 m. pour sapin et 3 O. ou 81 m. pour le chêne.

	ou 54 m. à 16 c.	» 87 à 1 80	1 41 à 2 31

Poteaux de remplissage pour les cloisons hourdées, corroyés et nervés pour les lattes.

2 ¼ à 3 O. ou 3 à 6 O. 1 75 à 3 10 2 25 à 3 95
75 à 81 m. pour le sapin et 3 O. ou 81 m. pour le chêne.
ou 81 m. à 16 c. 1 1 à 1 80 1 25 à 2 29

Poteaux en bois neuf, madriers de sapin.

2 O. ¼ ou	3 à 6 O.	1 55 à 3 50	» » à » »
60 m.	ou 81 m. à 16 c.	1 19 à 1 97	» » à » »

Tasseaux.

10 l. à 14 l. ou	» 65	1 » » 90
25 à 35 m	» 38	» » » 52

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Tréteaux (*chêne*).

	fr.	c.
3 pieds de haut, écartement de 15 o., la tête de 4 o., les pieds 2 o. ½, tés et entretoises de 2 o. ; le tout de 15 lignes d'épaisseur. Le pied linéaire de tête.	2	15
97 c. de haut, écartement 40 c., les pieds 68 m., tés et entretoises 65 m. de largeur, 34 m. d'épaisseur. Le mètre linéaire de tête.	6	93

Tringles pour tenture, dressées et non assemblées.

		Sapin.					Chêne.				
Épaisseur des bois.	Largeur.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
6 l. ou	2 à 5 o.	»	78	à	1	45	1	8	à	1	75
14 m.	ou 54 m. à 14 c.	»	39	à	»	80	»	56	à	1	89

12 l. ou	2 à 5 o.	1 » à 1 50	1 37 à 2 35
27 m.	ou 54 m. à 14 c.	» 51 à » 75	» 70 à 1 25

Tringles dressées, assemblées à tenons et mortaises.

6 l. ou	2 à 5 o.	1 40 à 2 30	1 70 à 2 30
14 m.	ou 54 m. à 14 c.	» 70 à 1 10	» 90 à 1 65
12 l. ou	2 à 5 o	1 54 à 2 53	2 40 à 3 8
27 m.	ou 54 m. à 14 c.	» 89 à 1 47	1 25 à 1 51

Volets en chêne assemblés à bouvemens et brisés en quatre feuilles *.

Bâtis 12 l. et panneaux de 6 l. ou	3 à 4 p.	3 25 à » »
Bâtis de 27 m. et panneaux de 14 m.	ou 97 c. à 1 m. 30	10 » à » »
Bâtis de 15 l. et panneaux de 6 l. ou	3 à 4 p.	3 75 à » »
Bâtis de 34 m. et panneaux de 14 m	ou 97 c. à 1 m. 30	11 55 à » »

* Les volets se comptent au pied linéaire de hauteur comme les croisées.

Suite du taableau du prix des ouvrages de menuiserie.

Ouvrages comptés en superficie.

Châssis vitrés.

Épaisseur des bois.	Sapin. fr.	c.		fr.	c.	Chêne. fr.	c.		fr.	c.
12 à 18 l. ou	22	»	à	26	»	27	50	à	39	12
15 l. ou	»	»	à	»	»	34				

Cloisons.

	Bois de bateau.		Bois de bateau.	
Cloisons à claire-voie, dites hourdées, en bois de bateau commun; la toise.	4	25	»	»
Cloisons de clôture en bois de bateau, seconde qualité, les planches brutes et non coupées; la toise.	8	50	»	»

Cloisons de cave, bois de première qualité, les planches coupées de mesure et posées jointives; la toise.	14	50	17	50
Id., et de plus les planches dressées sur les rives et posées jointives; la toise.	11	50	14	50
Les planches brutes à rainures et languettes; la toise.	13	25	16	75
	Chêne de rebut.		Chêne neuf.	
Cloisons de cave en bois de 15 l. d'épaisseur, les planches brutes et coupées de long seulement; la toise superficielle.	12	50	90	»
Id, mais les planches dressées sur les rives et posées jointives; la toise sup.	13	25	31	32
Cloisons, tablettes, etc., les planches blanchies d'un côté et non rainées, de 12 à 13 l.; la toise.	12	»	16	73
Id., les planches blanchies des deux côtés; la toise.	14	75	18	»

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Cloisons.

Épaisseur des bois.	Bois de bateau 1re. qualité. fr.	c.	fr.	c.	Bois blancs. fr.	c.	fr.	c.
Id., les planches blanchies d'un côté et jointes à rainures et languettes de 15 l.; la toise superficielle.			17	50			19	50
Id., *id.*, les planches blanchies des 2 côtés; la toise.			18	50	20	»	à 50	»

	Sapin fr.	c.	Chêne. fr.	c.
Cloisons en bois de 12 l., les planches coupées de longueur et dressées jointives; la toise.	14	»	20	50
Id. id., mais les planches jointes à rainures et languettes; la toise.	16	50	23	50

Id., les planches blanchies d'un côté, non rainées, de 6 l. à 2 o.; la toise.	12	»	à	20	»	16	25	à	43	50
Id., les planches blanchies des deux côtés et non rainées, de 6 l. à 2 o.; la toise.	13	50	à	22	84	15	75	à	50	»
Id., les planches blanchies d'un côté et jointes à rainures et languettes, de 6 l à 2 o.; la toise.	13	50	à	22	»	15	75	à	50	»
Cloisons, les planches blanchies des deux côtés et jointes à rainures et languettes, de 6 l. à 2 o.; la toise.	14	50	à	23	50	16	75	à	52	50
Id., *id.*, de plus les planches collées, de 6 l. à 2 o.; la toise.	15	25	à	24	50	17	50	à	53	50
Id., *id*, les planches collées, avec clef dans les joints, de 12 l. à 2 o.; la toise.	»	»	à	»	»	18	50	à	54	75
Id., les planches blanchies des deux côtés, rainées et assemblées à tenons, de 12 l. à 2 o.; la toise	24	»	à	39	»	32	6	à	59	50
Cloisons ou réservoirs, les planches *id.*, et assemblées à queue d'aronde, de 12 l à 2 o.; la toise.	»	»	à	»	»	32	»	à	59	»

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Cloisons vitrées assemblées à bouvemens ou petits cadres.

Épaisseur des bois.	Sapin. fr	c.		fr.	c.	Les petits bois en chêne. Chêne. fr.	c.		fr.	c.
Bâtis de 10. à 18 ^{l}. et les panneaux de ^{l}., blanchis au double parement; la toise.	26	»	à	29	50	28	»	à	31	50
	Sapin. Les bâtis et petits bois en chêne, panneaux en sapin.					Sapin. Tout en bois de chêne.				
Les bâtis de 27 à 41 ^{m}. et les panneaux de 14^{m}., *id.*, *id.*; le mètre.	6	55	à	7	92	6	82	à	8	35
Les bâtis de 1 à 2 ^{0} et les panneaux de 6 ^{l}. à 1 ^{0}., blanchies au double parement; la toise.	31	50	à	52	»	33	»	à	52	»

Id., bâtis de 27 à 54 m., *id.*, panneaux 14 à 27 m., *id.*, *id.*; le mètre.	8 50 à 12 82	9 2 à 13 83

Escalier de meunier.

Limons de 15 l. à 2 o.	» » à » »	58 23 à 87 2
Id., 34 à 54 m.	» » à » »	15 36 à 22 96
Marches de 12 l.		42 97
Id., 27 m.		11 33
Contre-marches de 6 l.		37 23
Id, *id.*, 14 m.		9 82

Escaliers à deux limons avec quartiers tournans.

Épaisseur des bois.	Chêne. fr. c. fr. c.
Limons de 15 l. à 2 o.	84 77 à 121 19
Id., 34 à 54 m.	22 36 à 31 97
Marches de 12 l. à 15 l.	53 61 à 60 41
Id., 27 à 34 m.	14 12 à 15 94

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Escaliers à deux limons avec quartiers tournans.

	Les bâtis et petits bois en chêne, panneaux en sapin.				Tout en bois de chêne.				
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
Contre-marches de 9 à 12 l.					50	72	à	54	20
Id, *id.*, 20 à 27 m.					13	38	à	14	30

Escaliers à deux limons, cintrés en plan et en courbe elliptique et parallèle.

Limons de 15 à 18 l.					181	52	à	204	32
Id., 34 à 41 m.					46	90	à	53	91
Marches de 12 à 15 l.					77	26	à	87	»
Id., 27 à 34 m.					20	38	à	22	95

Escaliers à deux limons, cintrés en plan et en courbe elleptique et parallèle.

Contre-marches de 9 à 12^{l}.	69	86	à	76	65
Id., 20 à 27^{m}.	18	43	à	20	22

Lambris, les bâtis en bois de chêne, remplis de panneaux en bois de sapin.

	Bruts derrière.					Blanchis derrière.				
	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
Unis d'assemblage, les panneaux à glace, bâtis de 12 à 15^{l}., les panneaux de 6^{l}.; la toise.	36	74	à	40	17	40	34	à	44	8
Id., *id.*, bâtis de 27 à 34^{m}., à panneaux de 14^{m}.; le mètre.	9	69	à	10	60	10	64	à	11	63
Assemblés à bouvement simple de 6 à 9^{l}. de profil, bâtis de 12 à 15^{l}., panneaux 6^{l}.; la toise.	37	48	à	40	99	41	20	à	45	4

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris, les bâtis en bois de chêne, remplis de panneaux en bois de sapin.

Épaisseur des bois.	Bruts derrière. fr.	c.		fr.	c.	Blanchis derrière. fr.	c.		fr.	c.
Id., à bouvement simple de 14 à 20 m. de profil, bâtis 27 à 34 m., panneaux 14 m.; le mètre.	9	89	à	10	82	10	87	à	11	89
Assemblés à petits cadres de 15 à 18 l. de profil, bâtis de 12 à 15 l., panneaux de 6 l.; la toise.	37	95	à	41	45	41	46	à	45	47
Id., à petits cadres de 34 à 41 m. de profil, bâtis 27 à 34 m, panneaux de 14 m.; le mètre.	10	2	à	10	94	11	4	à	12	1
Assemblés à cadres élégis dans les										

	Arrasés au double parement.					À deux paremens.				
	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
bâtis, bâtis de 15 à 18 l., panneaux de 6 à 12 l.; la toise.	46	50	à	50	61	50	62	à	54	90
Id., *id.*, *id.*, bâtis de 34 à 41 m., panneaux de 14 à 27 m.; le mètre.	12	26	à	13	35	13	35	à	14	48
Assemblés de grands cadres embrevés de 2 o. de profil, de 20 l., les bâtis de 12 à 18 l., panneaux de 6 à 12 l.; la toise.	48	90	à	62	35	53	85	à	67	60
Id., à grands cadres embrevés de 54 m. de profil, bâtis de 27 à 41 m., panneaux de 14 à 27 m.; le mètre.	12	90	à	16	45	14	20	à	17	85
Unis d'assemblage, les panneaux à glace, les bâtis de 12 à 15 l., les panneaux de 76 l.; la toise.	41	30	à	45	6	.	.	à	.	.
Id., *id.*, *id.*, bâtis de 27 à 34 m., panneaux de 14 m.; le mètre.	10	89	à	11	89	11	15	à	11	95

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris, les bâtis en bois de chêne, remplis de panneaux en bois de sapin.

Épaisseur des bois.	Arrasés au double parement. fr.	c.		fr.	c.	A deux paremens. fr.	c.		fr.	c.
Assemblés à bouvement simple de 6 à 9 l. de profil, bâtis de 12 à 15 l., panneaux de 6 l.; la toise.	42	22	à	46	7	43	22	à	47	15
Id., à bouvement simple de 14 à 20 m. de profil, bâtis de 27 à 34 m.; le mètre.	11	13	à	12	16	11	40	à	12	44
Assemblés à petits cadres de 15 à 18 l. de profil, bâtis de 12 à 15 l., panneaux de 6 l.; la toise.	42	79	à	46	66	43	85	à	47	76
Id., à petits cadres de 34 à 41 m. de profil, bâtis de 27 à 34 m., panneaux de 14 m.; le mètre.	11	28	à	12	30	15	57	à	16	60
Assemblés à cadres élégis dans les bâtis,										

bâtis de 15 à 18 l., panneaux de 6 à 12 l.; la toise.	51 71 à 56 10	54 50 à 59 31
Id., *id.*, bâtis de 34 à 41 m., panneaux de 14 à 27 m.; le mètre.	13 65 à 14 80	14 35 à 15 65
Assemblés à grands cadres embrevés de 2 0. de profil, bâtis de 12 à 18 l., panneaux de 6 à 12 l.; la toise.	55 30 à 70 10	58 20 à 74 »
Id., à grands cadres de 54 m. de profil, bâtis de 27 à 41 m., panneaux de 14 à 27 m.; le mètre.	14 60 à 18 50	15 35 à 19 50

Lambris tout en sapin ou tout en chêne, les bois bruts derrière.

Unis d'assemblage, les panneaux à glace.	Sapin.	Chêne.
Bâtis de 12 à 15 l. panneaux de 6 l.	29 55 à 31 47	43 2 à 46 54
Id. de 27 à 34 m., *id.* de 14 m.	7 80 à 8 30	11 37 à 12 27
Id. de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.	31 47 à 34 50	47 59 à 51 12
Id. de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.	8 30 à 9 10	12 55 à 13 49
Id. de 12 à 15 l., *id.* de 12 l.	29 60 à 31 50	45 52 à 49 5
Id. de 27 à 34 m., *id.* de 27 m.	8 7 à 8 30	12 » à 12 94

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris tout en sapin ou tout en chêne, les bois bruts derrière.

Épaisseur des bois.	Sapin.					Chêne.				
Unis d'assemblage, les panneaux à glace.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
Bâtis de 18 l., à 2 o., panneeax du 12 l.	35	34	à	40	40	52	57	à	61	11
Id. de 41 à 54 m., *id.* 27 m.	9	32	à	10	65	13	87	à	16	12
Id. de 15 l., *id.* 15 l.	33	25	à	»	»	53	50	à	»	»
Id. de 34 m., *id.* 34 m.	8	77	à	»	»	14	10	à	»	»
Unis et à tables saillantes.										
Bâtis de 12 à 15 l. pann. de 9 l.; la toise.	29	70	à	31	60	44	29	à	47	80
Id. de 27 à 34 m., *id.* 20 m.; le mètre.	7	83	à	8	34	11	68	à	12	61
Id. de 15 à 18 l., *id.* de 12 l.; la toise.	32	29	à	36	16	49	13	à	52	57
Id. de 34 à 41 m., *id* de 27 m.; le mèt.	8	54	à	9	54	12	92	à	13	87
Id. de 18 l., *id.* 15 l.; la toise.	37	50	à	»	»	57	1	à	»	»
Id. de 41 m., *id.* 34 m.; le mètre.	9	90	à	»	»	15	5	à	»	»
Assemblés à bouvement simple de 6 à 9 l. de profil.										
Bâtis de 12 à 15 l., pann. de 6 l; la toise.	30	16	à	32	2	43	91	à	47	49

Id. de 27 à 34 m., *id.* de 14 m.; le mètre.	7	96	à	8	45	11	59	à	12	53
Id. de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.; la toise.	32	2	à	35	50	48	54	à	52	7
Id. de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le mèt.	8	45	à	9	36	12	81	à	13	73
Id. de 18 l. à 2 o., *id.* de 12 l.; la toise.	35	60	à	41	»	53	60	à	61	93
Id. de 41 à 54 m., *id.* de 27 m.; le mèt.	9	38	à	10	80	14	14	à	16	34
Assemblés à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.										
Bâtis de 12 à 18 l., pann. de 6 l.; la toise.	30	50	à	35	95	44	46	à	51	45
Id. de 27 à 41 m., *id.* de 14 m.; le mèt.	8	4	à	9	50	11	43	à	13	57
Id, de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.; la toise.	32	36	à	35	95	49	9	à	52	62
Id. de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le mèt.	8	54	à	9	50	12	95	à	13	88
Id. de 15 l. à 2 o., *id.* de 12 l.; la toise.	32	50	à	41	50	50	55	à	62	46
Id. de 34 à 54 m., *id.* de 27 m.; le mèt.	9	76	à	12	10	14	14	à	18	16
Id. de 2 o., *id.* de 12 l.; la toise.	43	75	à	»	»	69	72	à	»	»
Id. de 54 m., *id.* de 27 m.; le mètre.	11	55	à	»	»	18	40	à	»	»
A semblés à cadres élégis dans les bâtis.										
Bâtis de 15 à 18 l., pann. de 6 l.; la toise.	37	»	à	40	89	52	52	à	56	86
Id. de 34 à 41 m., *id.* de 14 m.; le mètre.	9	76	à	10	78	13	86	à	15	»
Id. de 15 l. à 2 o., *id.* de 9 l.; la toise.	37	»	à	45	90	53	58	à	70	6
Id. de 34 à 54 m., *id.* de 20 m.; le mètre.	9	76	à	12	10	14	14	à	18	16

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris bruts derrière.

Épaisseur des bois.	Sapin.					Chêne.				
Assemblés à cadres élégis dans les bâtis.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
Bâtis de 2 o., pann. de 12 l.; la toise.	46	15	à	»	»	72	68	à	»	»
Id. de 54 m., *id.* 27 m.; le mètre.	12	20	à	»	»	19	18	à	»	»
Assemblés à grands cadres embrevés de 2 p. de profil.										
Bâtis de 12 à 18 l., pann. de 6 l.; la toise.	39	20	a	47	68	56	2	à	65	30
Id. de 27 à 41 m., *id.* de 14 m.; le mèt.	10	35	à	12	58	14	78	à	17	22
Id. de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.; la toise.	41	65	à	47	68	62	82	à	70	25
Id. de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le mètre.	11	»	à	12	58	16	57	à	18	53
Id. de 15 l. à 2 o., *id.* de 12 l.; la toise.	42	»	à	53	50	64	25	à	84	63
Id. de 34 à 54 m., *id.* de 27m.; le mètre.	11	9	à	14	10	16	95	à	22	33
Grands cadres de 2 p. 1/2.										
Bâtis de 15 l., pann. de 9 l.; la toise.	39	75	à	»	»	64	75	à	»	»
Id. de 34 m., *id.* de 20 m.; le mètre.	10	50	à	»	»	17	8	à	»	»

Grands cadres de 3 p. faits de deux pièces.

Bâtis de 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	42	50 à	»	»	69	20 à	»	»
Id. de 34 m., *id.* 14 m.; le mètre.	11	20 à	»	»	18	26 à	»	»

Lambris blanchis derrière.

Unis d'assemblage, les panneaux à glace.

Bâtis de 12 à 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	32	41 à	34	48	47	26 à	51	9
Id. 27 à 34 m., *id.* de 14 m.; le mètre.	8	55 à	9	9	12	46 à	13	47
Id. de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.; la toise.	34	48 à	37	50	52	43 à	56	11
Id. de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le m.	9	9 à	9	90	13	83 à	14	81
Id. de 12 l. à 2 o., *id.* de 12 l.; la toise.	32	46 à	44	»	50	25 à	66	92
Id. de 27 à 54 m., *id.* de 27 m; le m.	8	56 à	11	61	13	25 à	17	65
Id. de 15 l, *id.* de 15 l.; la toise.	36	25 à	»	»	58	60 à	»	»
Id. de 34 m., *id.* de 34 m.; le mètre.	9	56 à	»	»	15	46 à	»	»

Unis et à tables saillantes.

Bâtis de 12 à 15 l., pann. de 9 l.; la toise.	32	46 à	34	53	50	25 à	54	20
Id. de 27 à 34 m., *id.* de 20 m.; le mèt.	8	56 à	9	10	13	25 à	14	30
Id. de 15 à 18 l., *id.* de 12 l.; la toise.	35	43 à	38	78	53	93 à	57	65
Id de 34 à 41 m., *id.* de 27 m.; le mèt.	9	34 à	10	22	14	23 à	15	21

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris bruts derrière.

Épaisseur des bois.	Sapin.					Chêne.				
Unis et à tables saillantes.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
Bâtis de 18 l., pann. de 15 l.; la toise.	41	25	à	»	»	62	45	à	»	»
Id. de 41 m., *id.* de 34 m.; le mètre.	10	86	à	»	»	16	48	à	»	»
Assemblés à bouvement simple de 6 à 9 l. de profil.										
Bâtis de 12 à 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	33	12	à	35	12	48	31	à	52	20
Id. de 14 à 20 m. de profil, bâtis de 27 à 34 m., pann. de 14 m.; le mètre.	8	74	à	9	27	12	75	à	13	77
Id., *id.* de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.; la toise.	35	12	à	37	95	53	37	à	57	20
Id., *id.* de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le mèt.	9	27	à	10	»	14	8	à	15	10
Id., *id.* de 18 l. à 2 o., *id.* de 12 l.; la t.	38	15	à	44	60	58	85	à	67	43
Id., *id.* de 41 à 54 m., *id.* de 27 m.; le m.	10	7	à	11	77	15	52	à	17	79
Assemblés à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.										
Bâtis de 12 à 18 l., pann. de 6 l.; la toise.	33	52	à	38	20	48	75	à	56	30

Id. id. de 34 à 41 m. de profil, bâtis de 27 à 34 m., panneaux de 14 m.; le mètre.	8	83	à	10	8	13	87	à	14	85
Id., id. de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.; la t.	35	42	à	38	40	54	»	à	57	90
Id., id. de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le m.	9	30	à	10	10	14	25	à	15	27
Id., id. de 15 l. à 2 o., *id.* de 12 l.; la t.	35	95	à	45	25	55	45	à	68	50
Id., id. de 34 à 54 m.; *id.* de 27 m.; le m.	9	49	à	11	94	14	63	à	18	7
Id., id. de 2 o.; *id.* de 15 l.; la toise.	48	10	à	»	»	76	57	à	»	»
Id., id. de 54 m., *id.* de 34 m.; le mètre.	12	68	à	»	»	20	20	à	»	»
Assemblés à cadres élégis dans les bâtis.										
Bâtis de 15 à 18 l., pann. de 6 l.; la toise.	40	10	à	44	»	57	32	à	61	70
Id., id. de 34 à 41 m., *id.* 14 m.; le mèt.	10	57	à	11	61	15	2	à	16	27
Id., id. de 15 l. à 2 o., *id.* de 9 l.; la t.	40	10	à	49	50	58	60	à	75	50
Id., id. de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le m.	10	57	à	13	5	15	46	à	19	90
Id. id. de 2 o., *id.* de 12 l.; la toise.	49	75	à	»	»	78	70	à	»	»
Id., id. de 54 m.; *id.* de 27 m.; le mèt.	13	13	à	»	»	20	76	à	»	»
Assemblés à grands cadres embrevés de 2 p. de profil.										
Bâtis de 12 à 18 l., pann. de 6 l.; la toise.	42	80	à	51	80	61	80	à	72	30
Id., id. de 54 m. de profil, bâtis de 34 à 41 m., panneaux de 14 m.; le mètre.	11	30	à	13	57	16	30	à	19	5

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris bruts derrière.

Épaisseur des bois.	Sapin.					Chêne.				
Assemblés à grands cadres embrevés de 2 p. de profil.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
Bâtis *id.* de 15 à 18 l., pann. de 9 l.; la t.	45	92	à	51	81	69	33	à	77	80
Id., *id.* de 34 à 41 m., *id.* 20 m.; le m.	12	12	à	13	57	18	28	à	20	43
Id., *id.* de 15 l. à 2 o., *id.* de 12 l.; la t.	46	10	à	58	45	70	45	à	93	30
Id., *id.* de 34 à 54 m., *id.* 27 m.; le m.	12	14	à	15	42	18	50	à	24	62
Grands cadres de 2 p. et 1/2.										
Bâtis de 15 l., pann. de 9 l.; la toise.	44	10	à	»	»	71	55	à	»	»
Id., 68 m. *id.* 34 m., *id.* 20m.; le mètre.	11	63	à	»	»	18	87	à	»	»
Grands cadres de 3 p. de profil fait de deux pièces.										
Bâtis de 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	47	»	a	»	»	76	70	à	»	»
Id., 61 m., *id.* de 34 m., *id.* 14 m.; le m.	12	40	à	»	»	20	20	à	»	»

Lambris arrasés au double parement.

Unis d'assemblage, les panneaux à glaces.

Bâtis de 12 à 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	33	19 à 35	28	48	20 à 52	21
Id., *id.* de 27 à 34 m., *id.* de 14 m.; le m.	8	75 à 9	30	12	72 à 13	76
Id., *id.* de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.; la toise.	35	28 à 38	25	53	45 à 56	42
Id., *id.* de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le m.	9	30 à 10	10	14	10 à 14	88
Id., *id.* de 12 l. à 20., *id.* 12 l.; la toise.	33	20 à 44	85	51	25 à 68	28
Id., *id.* de 27 à 54 m., de 27 m.; le m.	8	75 à 11	83	13	52 à 18	1
Id., *id.* de 15 l., *id.* de 15 l.; la toise.	37	5 à »	»	59	85 à »	»
Id., *id.* de 34 m., *id.* de 34 m.; le mètre.	9	77 à »	»	15	80 à »	»

Unis et à table saillante.

Bâtis de 12 à 15 l., pann. de 9 l.; la toise.	33	20 à 35	95	49	55 à 53	50
Id., *id.* de 27 à 34 m., *id.* de 20 m.; le m.	8	76 à 9	50	13	7 à 14	10
Id., *id.* de 15 à 18 l., *id.* de 12 l.; la t.	36	18 à 39	50	55	20 à 58	90
Id., *id.* 34 à 41 m., *id.* de 27 m.; le m.	9	55 à 10	42	14	56 à 15	54
Id., *id.* de 18 l., *id.* de 15 l.; la toise.	42	10 à »	»	63	70 à »	»
Id., *id.* de 41 m., *id.* de 34 m.; le m.	11	10 à »	»	16	80 à »	»

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris arrasés au double parement.

Epaisseur des bois.	Sapin.					Chêne.				
Assemblés à bouvement simple de 6 à 9 l. de profil.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
Bâtis de 12 à 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	33	20	à	35	95	49	55	à	53	50
Id. de 14 à 20 m. de profil, bâtis de 27 à 34 m., pann. de 14 m.; le mètre.	8	92	à	9	48	13	6	à	14	4
Id., *id.* de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.; la t.	35	96	à	38	70	54	58	à	58	45
Id., *id.* de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le m.	9	48	à	10	20	14	40	à	15	42
Id., *id.* de 18 l. à 20., *id.* de 12 l.; la t.	38	90	à	45	45	60	10	à	68	86
Id., *id.* de 41 à 54 m., *id.* de 27 m.; le m.	10	26	à	12	»	15	85	à	18	17
Assemblés à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.										
Bâtis de 12 à 18 l., pann. de 6 l.; la t.	34	20	à	38	95	49	70	à	57	30
Id. de 34 à 41 m. de profil, bâtis de 27 à 41 m., pann. de 14 m.; le mètre.	9	2	à	10	28	13	10	à	15	10
Id., *id* de 15 à 18 l., *id.* de 9 l.; la t.	36	15	à	38	95	55	»	à	59	»
Id., *id.* de 34 à 41 m., *id.* 20 m.; le m.	9	54	à	10	28	14	50	à	15	57

Id., *id.* 15 l. à 2 o., *id.* 12 l.; la toise.	36 60 à 46 10	56 » à 69 90
Id., *id.* de 34 à 54 m., *id.* 27 m.; le m.	9 65 à 12 16	14 95 à 18 44
Id., *id.* de 2 o., *id.* 15 l.; la toise.	49 » à » »	78 30 à » »
Id., *id.* 54 m., *id.* 34 m.; le mètre.	12 93 à » »	20 66 à » »

Lambris arrasés derrière.

Assemblés à cadres élégis dans les bâtis.		
Bâtis de 15 à 18 l., pann. de 6 l.; la t.	40 85 à 44 75	58 40 à 62 80
Id., *id.*, de 34 à 41 m., *id.* de 14 m.; le m.	10 76 à 11 80	15 41 à 16 57
Id., *id.* de 15 l. à 2 o., pann. de 9 l.; la t.	40 85 à 50 30	59 85 à 76 80
Id., *id.* de 34 à 54 m.; pann. de 20 m.; le m.	10 76 à 13 25	15 80 à 20 26
Id., de 2 o., *id.* de 12 l.; la toise.	50 60 à » »	80 10 à » »
Id., *id.* 54 m.; *id.* 27 m.; le mètre.	13 35 à » »	21 13 à » »
Assemblés à grands cadres embrevés de 2 p. de profil.		
Bâtis de 12 à 18 l., pann. de 6 l.; la t.	43 88 à 53 12	63 30 à 73 90
Id., *id.* de 54 m. de profil, bâtis de 27 à 41 m., pann. de 14 m.; le mètre.	11 58 à 14 »	16 70 à 19 50
Id., *id.* de 15 à 18 l., *id.* 9 l.; la toise.	47 15 à 53 12	71 10 à 79 10
Id., *id.* 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le m.	12 45 à 14 »	18 75 à 20 86

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris arrasés derrière.

Épaisseur des bois.	Sapin.					Chêne.				
Assemblés à grands cadres embrevés de 2 p. de profil.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
Bâtis de 15 l. à 2 o., pann. 12 l.; la t.	47	40	à	60	»	71	80	à	95	61
Id., *id* de 34 à 54 m., *id.* de 27 m.; le m.	12	50	à	15	83	18	95	à	25	22
Grands cadres de 2 p. et 1/2 de profil.										
Bâtis de 15 l., pann. de 9 l.; la toise.	45	40				73	10			
Id., *id.* de 68 m. de profil, bâtis de 34 m., pann. de 20 m.; le mètre.	11	98				18	28			
Grands cadres de 3 p. de profil faits de deux pièces.										
Bâtis de 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	48	40				78	30			
Id., *id.* de 81 m. de profil faits de deux pièces.										
Bâtis de 34 m., pann. de 14 m.; le mèt.	12	76				20	66			

Lambris arrasés derrière, mais à cadres des deux côtés ou à double parement.

Assemblés à bouvement de 6 à 9 l. de profil.		
Bâtis de 12 à 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	34 77 à 36 82	50 59 à 54 58
Id., *id.* de 14 à 20 m. de profil, bâtis de 27 à 34 m., pann. de 14 m.; le mètre.	9 17 à 9 72	13 35 à 14 40
Id. de 15 à 18 l, *id.* de 9 l.; la toise.	36 82 à 39 80	55 78 à 59 77
Id., de 34 à 41 m., *id.* de 20 m.; le m.	9 72 à 10 50	14 72 à 15 77
Id. de 2 o., *id.* de 12 l.; la toise.	46 65	70 62
Id., *id.* 54 m., *id.* de 27 m.; le mètre.	12 30	18 54
A cinq panneaux égaux sur la hauteur, pour porte à deux ventaux.		
Bâtis de 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	40 45	60 19
Id. de 34 m., *id.* de 14 m.; le mètre.	10 66	15 91
Assemblés à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.		
Bâtis de 12 à 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	35 22 à 37 35	51 31 à 55 31
Id., de 34 à 41 m. de profil, bâtis de 27 à 34 m., pann. de 14 m.; le mètre.	9 29 à 9 85	13 54 à 14 59

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris arrasés derrière, mais à cadres des deux côtés ou à double parement.

Épaisseur des bois.	Sapin.					Chêne.				
Assemblés à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.
Bâtis de 15 à 18 ^{l}., pann. de 9 ^{l}.; la t.	37	35	à	40	10	56	60	à	60	50
Id. de 34 à 41 ^{m}., *id.* de 20 ^{m}.; le mètre.	9	85	à	10	57	14	93	à	15	96
Id. de 2 ^{o}., *id.* de 12 ^{l}.; la toise.	46	80				71	45			
Id. de 54 ^{m}., *id.* de 27 ^{m}.; le mètre.	12	35				18	85			
Id. de 2 ^{o}., *id.* de 15 ^{l}.; la toise.	50	35				80	4			
Id. de 54 ^{m}., *id.* de 34 ^{m}.; le mètre.	13	28				21	12			

Lambris à double parement.

Assemblés à cadres élégis dans les bâtis.				
Bâtis de 15 ^{l}., pann. de 6 ^{l}.; la toise.	43	70	61	30
Id. de 34 ^{m}., *id.* de 14 m.; le mètre.	11	52	16	17
Id. de 18 ^{l}., *id.* de 9 ^{l}., la toise.	47	81	67	90
Id. de 41 ^{m}., *id.* de 20 ^{m}.; le mètre.	12	61	17	90

Id. de 2 °., *id*. de 12 ¹.; la toise.	53 70	85 7
Id. de 54 ᵐ., *id*. de 27 ᵐ.; le mètre.	14 16	22 45
Assemblés à grands cadres embrevés de 2 p. de profil.		
Bâtis de 12 à 15 ¹., pann. de 6 ¹.; la t.	47 60 à 51 7	66 30 à 75 34
Id. embrevés de 54 ᵐ. de profil, bâtis de 27 à 34 ᵐ., pann. de 14 ᵐ.; le mèt.	12 56 à 13 48	17 50 à 19 87
Id. de 15 à 18 ¹., *id*. de 9 ¹.; la toise.	51 7 à 57 »	76 51 à 81 18
Id. de 34 à 41 ᵐ., *id*. de 20 ᵐ.; le mèt.	13 48 à 15 4	20 19 à 21 42
Id. de 15 ¹. à 2 °., *id*. de 12 ¹.; la toise.	51 25 à 63 85	58 » à 99 22
Id. de 34 à 54 ᵐ., *id*. de 27 ᵐ.; le m.	13 52 à 16 85	20 58 à 26 18
A cinq panneaux égaux sur la hauteur, pour porte à deux ventaux.		
Bâtis de 15 ¹., pann. de 9 ¹.; la toise.	55 25	82 62
Id., *id*. de 34 ᵐ., *id*. de 20 ᵐ.; le mètre.	14 58	21 80
Grands cadres de 2 p. 1/2.		
Bâtis de 15 ¹., pann. de 9 ¹.; la toise.	49 40	79 52
Id. cadres de 68 ᵐ., bâtis de 34 ᵐ., pann. de 20 ᵐ.; le mètre.	13 4	20 98

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris à double parement.

Épaisseur des bois.	Sapin.		Chêne.	
Grands cadres de 3 p. de profil, faits de 2 pièces.	fr.	c.	fr.	c.
Bâtis de 15 l., pann. de 6 l.; la toise.	52	50	86	17
Id., cadres 81 m. de profil, *id.* de 34 m., *id.* de 14 m.; le mètre.	13	85	22	74

Parquets de glace et derrières d'armoire ou de bibliothéque faits d'assemblage.

			Derrières d'armoire.			
	Parquets de glace.		Sans moulures.		Avec moul.	
Bâtis et panneaux en sapin.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Bâtis de 9 à 12 l., pann. de 4 à 5 l.; la t.	29	14	28	76	29	78
Id. de 20 à 27 m., pann. de 9 à 11 m.; le m.	7	68	7	59	7	85
Id. de 12 à 15 l., pann. de 4 à 5 l. pour les parquets, et de 6 à 7 l. pour les derrières d'armoire; la toise.	30	68	32	95	34	30

Id. de 27 à 34 m., pann. de 9 à 11 m. pour les parquets et de 14 à 16 m. pour les derrières d'armoire; le mètre.	8	10	8	70	9	4
Id., les bâtis en chêne, panneaux en sapin.						
Bâtis de 9 et 12 l., pann. de 4 à 5 l.; la t.	36	95	36	48	38	53
Id. de 20 et 27 m., *id.* de 9 et 11 m., le m.	9	75	9	63	10	16
Id. de 12 à 15 l., *id.* de 4 à 5 l. pour les parquets et de 6 à 7 l. pour les derrières d'armoire, la toise.	40	6	42	51	44	55
Id. de 27 à 34 m., *id.* de 9 à 11 m. pour les parquets et de 14 à 16 m. pour les derrières d'armoire; le mètre.	10	56	11	22	11	76
Id., tout en bois de chêne.						
Bâtis de 9 à 12 l. pann. de 4 à 5 l.; la t.	43	75	43	32	45	2
Id. de 20 à 27 m., *id.* de 9 à 11 m.; le m.	11	55	11	43	11	87
Id. de 12 à 15 l., *id.* de 6 à 7 l.; la toise.	49	45	49	71	51	41
Id. de 27 à 34 m., *id.* de 14 à 16 m.; le m.	13	5	13	12	13	56
Id. de 12 à 18 l., *id.* de 9 l.; la toise.	52	»				
Id. de 27 à 41 m., *id.* de 20 m.; le mètre.	13	93				

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Parquets en feuilles.

Épaisseur des bois.	Bois de chêne. fr.	c.
Bâtis et panneaux de 15 ^{l}.; la toise.	59	88
Id. de 34 ^{m}.; le mètre.	15	60
Id. de 18 ^{l}., panneaux de 15 à 17 ^{l}.; la toise.	64	80
Id. de 41 ^{m}., *id.* de 34 à 40 ^{m}.; le mètre.	17	15
Id. de 2 ^{o}., *id.* de 15 à 17 ^{l}.; la toise.	81	43
Id. de 54 ^{m}., *id.* de 34 à 40 ^{m}.; le mètre.	21	48
Parquets dits sans fin et par feuilles.		
Feuilles de 12 ^{o}. carrés, bâtis et panneaux de 15 l.; la t.	74	50
Id. de 32 ^{c}. *id.*, *id.*, *id.* 34 ^{m}; le mètre.	19	69
Id. de 18 ^{o}. *id.*, *id.* de 15 ^{l}.; la toise.	82	20
Id. de 48 ^{c}. *id.*, *id.* de 34 ^{m}.; le mètre.	21	70
Id., *id.*, bâtis de 18 ^{l}., pann. de 15 ^{l}.; la toise.	82	98
Id., *id.*, *id.* de 41 ^{m}., *id.* de 34 ^{m}.; le mètre.	21	90

Parquets dits sans fin, qui se montent sur place par petits panneaux de 6 o. carrés ou 16 c. carrés.

Bâtis et panneaux de 12 l.; la toise.	64	33
Id. *id.* de 27 m.; le mètre.	16	57
Bâtis de 15 l., pann. de 12 l.; la toise.	74	15
Id. de 34 m., *id.* de 27 m.; le mètre.	19	57
Bâtis de 15 l. et les pann. faits en merrain; la toise.	80	64
Id. de 34 m., *id.* merrain; le mètre.	21	28

*Planchers, ses planches refendues par frises *.*

	Largeur.	Sapin.		Chêne.	
1 o.	Frise de 4 o.	25	97	40	40
27 m.	*Id.* 11 c.	6	85	10	66
15 l.	*Id.* 4 o.	30	39	49	21
34 m.	*Id.* 11 c.	8	2	12	98
18 l.	*Id.* 4 o.	38	35	56	37
4 m.	*Id.* 11 c.	10	17	14	87

* Les lambourdes sont comprises dans le prix des planchers.

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Planchers, planches refendues par frises.

Épaisseur des bois.	Largeur.	Sapin. fr.	Sapin. c.	Chêne. fr.	Chêne. c.
2 o.	*Id.* 4 o.	56	57	73	95
1¼ m.	*Id.* 11 c.	14	92	19	51

Frises de 4 o., chevauchés, dits posés à l'anglais *.

1 o.	Frise de 4 o.	29	90	44	88
27 m.	*Id.*	7	88	11	84
15 l.	*Id.*	34	57	58	97
34 m.	*Id.*	9	12	14	24
18 l.	*Id.*	42	52	61	74
41 m.	*Id.*	11	23	16	29
2 o.	*Id*	61	65	82	77
54 m.	*Id.*	16	26	21	84

Planchers à point de Hongrie.

Épaisseur des bois.	Sapin. fr.	Sapin. c.	Chêne. fr.	Chêne. c.
Le bois de 6 p. coupé en deux, le bois de 2 m. coupé en deux.				
12 l.; la toise.	»	»	45	10
27 m.; le mètre.	»	»	11	88
15 l.; la toise.	36	80	57	74
34 m.; le mètre.	9	71	15	77
18 l.; la toise.	47	50	67	83
41 m.; le mètre.	12	53	17	90
2 o.; la toise.	67	33	»	»
54 m.; le mètre.	17	76	»	»
Le bois de 6 p. coupé en trois, le bois de 2 m. coupé en trois.				
12 l.; la toise.	»	»	48	16
27 m.; le mètre.	»	»	12	71
15 l.; la toise.	»	»	61	48
34 m.; le mètre.	»	»	16	22
18 l.; la toise.	»	»	72	59
41 m.; le mètre.	»	»	19	15

* Même observations qu'à la page 97.

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Portes pleines.

	Sapin.		Chêne.	
	fr.	c.	fr.	c.
De mesure ordinaire.				
12 l.; la toise.	24	25	37	52
27 m.; le mètre	6	40	9	90
15 l.; la toise.	28	6	45	59
34 m.; le mètre.	7	40	12	3
18 l.; la toise.	37	»	53	70
41 m.; le mètre.	9	76	14	15
2 o.; la toise.	50	20	71	23
54 m.; le mètre.	13	25	18	80
De petite mesure.				
12 l.; la toise.	29	70	44	36
27 m.; le mètre.	7	83	11	70
15 l.; la toise.	34	57	54	17
34 m.; le mètre.	9	12	14	29

18 l.; la toise.	45	»	64	60
41 m.; le mètre.	11	87	17	5
2 o.; la toise.	»	»	84	82
54 m.; le mètre.	»	»	22	38

Portes charretières.

	Largeur.	Sans écharpe derrière. fr.	c.	Avec écharpe de 4 1/2 derrière ou 12 c. fr.	c.
Bâtis en chêne 2o., sur panneaux en sapin 15 l., sans baguettes; la toise.	*Id.* 7 o.	53	72	58	38
Id., de 54 m. sur pann., *id.* de 34 m., sans baguettes; le mètre.	*Id.* 19 c.	14	15	15	40
Id., avec baguettes sur chaque joint; la toise.		55	8	59	73
Id., *id.*; le mètre.		14	53	15	76
Porte *id.* tout en chêne, bâtis de 2 o. et pann. de 15 l., sans baguettes sur les joints; la toise.		68	50	73	86

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Portes charretières.

	Largeur.	Sans écharpe derrière. fr.	c.	Avec écharpe de 4 1/2 derrière ou 12 c. fr.	c.
Porte *id.*, bâtis de 54 m. et pann de 34 m. *id.*, *id.*; le mètre.		18	7	19	48
Id., avec baguettes sur les joints; la toise.		70	42	76	40
Id., *id.*, *id.*; le mètre.		18	57	20	16
Id., les pann. de 18 l. et sans baguettes sur les joints; la toise.		72	67	78	51
Id., *id.* de 41 m., *id.*; le mètre.		19	17	20	8
Porte charretière, bâtis de 3 o. et les panneaux sans baguettes de 18 l.; la toise.	6 o.	76	50	83	23

Id., bâtis de 81 m. et les pann. sans baguettes de 41 m.; le mètre.	16 c.	20 18	21 96
Porte *id.* de 2 °.; la toise.		86 75	91 65
Id., pann. de 54 m.; le mètre.		22 90	24 8

Portes bâtardes.

Épaisseur des bois.	Chêne.
Bâtis de 3 °., cadres de 2 ° ½, pann. de 18 l., avec parquet au double pann. à l'appui; la toise.	98 12
Id. de 81 m., *id.* 68 m., *id. id.*; le mètre.	25 89
Porte *id* à la précédente, mais les pann. de 2 °.; la toise.	112 6
Id., *id.*, pann. de 54 m.; le mètre.	29 56

Portes cochères.

Petite porte cochère avec guichet, les premiers bâtis de 3 °., les seconds de 2 °., les pann. de 15 l., les cadres de 2 °. de profil, avec double pann. en parquet à l'appui; la toise.	99 21

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Portes cochères.

Épaisseur des bois.	Chêne. fr.	c.
Id., *id.*, premiers bâtis de 81^{m}., les seconds de 54^{m}., pann. de 34^{m}., les cadres de 54^{m}., *id*, *id.*; le mètre	26	18
Porte *id.*, mais les pann. de 18^{l}.; la toise.	104	45
Porte *id.*, pann. de 41^{m}.; le mètre.	27	56
Grande porte cochère, premiers bâtis de 4°., les seconds de 3°., les pann. 18^{l}., les cadres de 3°. de profil, sans double pann. à l'appui; la toise.	157	59
Id., *id.*, premiers bâtis de 11^{c}., les seconds de 81^{m}., pann. de 41^{m}., cadres de 81^{m}., *id.*, *id.*; le mètre.	41	58
Porte entièrement semblable à la précédente, mais les pann. de 2°.; la toise.	165	47
Id., *id.*, mais les pann. de 54^{m}.; le mètre.	43	65

Socles figurant des lambris ou soubassemens unis.

	Sapin.		Chêne.	
	fr.	c.	fr.	c.
12 l.; la toise.	22	25	34	89
27 m.; le mètre.	5	87	9	20
15 l.; la toise.	25	76	42	12
34 m.; le mètre.	6	80	11	12

Ouvrages comptés à la pièce.

Châssis en tabatière avec dormant.

Épaisseur des bois.	Largeur.	La pièce. fr.	c.
Tout bois de 15 l.	2 p. 6 o sur 2 p.	10	70
Id. 12 m.	3 p. sur 2 p.	12	86
Id. *id.*	3 p. sur 2 p. 6 p.	14	27
Id. *id.*	3 p. sur 2 p. 6 o.	15	42
Id. *id.*	3 p. 6 l. sur 2 p. 9 l.	16	18
Bois de 2 o. et 18 l. avec un petit bois au milieu.	3 p. 9 o. sur 3 p.	18	6
Dormant de 2 o., châssis de 18 l.	4 p. sur 3 p. 3 o.	22	25

Goussets à la pièce.

		Sapin. fr.	c.	Chêne. fr.	c.
Bois de 1 o.	8 o. sur 5 o.	»	41	»	50

Id.	27 m.	22 c. sur 14 c.	» 41	» 50
Id.	1 o.	10 o. sur 7 o.	» 51	» 67
Id.	27 m.	27 c. sur 19 c.	» 51	» 67
Id	1 o.	12 o. sur 9 o.	» 69	» 90
Id.	27 m	32 c. sur 24 c.	» 69	» 90
Id.	15 l.	15 o. sur 12 o.	» »	1 46
Id.	34 m.	40 c. sur 32 c.	» »	1 46

Tiroirs en chêne.

Le pourtour en bois de 1 o., le fond de 4 à 5 l.	de 15 o. sur 21 o. et 4 de hauteur.	5 12
Le pourtour de 27 m. et le fond de 10 à 12 m.	de 40 c. sur 57 c. et 11 c. de haut.	5 12
Le pourtour de 1 o., le fond de 6 à 7 l.	de 2 p. sur 2 p.	7 24
Le pourtour de 27 m., le fond de 14 m.	de 65 c. sur 65	7 24

Ouvrages comptés à la pièce.

Siéges pour garde-robe à l'anglaise.

Épaisseur des bois.	fr.	c.
En chêne de 2 P. de long, 20 O. de large et 17 O. de haut, avec bâti, double bâti, lunette, soubassement d'assemblage, plinthe et cimaise ; la toise.	25	»
Id., 65 c. de long, sur 54 c. de large et 46 de haut, *id.*, *id.*; le m.	25	»
Le même de 3 P. de long, *id.*; la toise.	30	60
Id., de 97 c. *id.*, *id.*; le mètre.	30	60
Id., de 4 P. *id.*, *id.*; la toise	36	33
Id., de 1 m. 30 c., *id.*, *id.*; le mètre.	36	33

Ouvrages faits en vieux bois.

Bâtis (linéaire).

	Sapin. fr. c.	Chêne. fr. c.	Sapin. fr. c.	Chêne. fr. c.
Bâtis en vieux bois de 3 à 4 O.,				

ou 8 à 11 c. de largeur, sur 15 à 18 l., ou 34 à 41 m., pour pose seulement.	»	60	»	60	»	30	»	30
Pour retaille sur les assemblages et pose.	1	8	1	8	»	55	»	55
Pour façon en partie, les assemblages refaits et posés.	1	35	1	35	»	69	»	69
Pour façon entière, avec débit dans des vieux bois corroyés, feuillés.	1	74	1	74	»	89	»	89

Chambranles (lin.).

Vieux chambranles de 4 c. de largeur sur 2 c. d'épaisseur, pour ajustement et pose seulement.	»	87	»	87	»	45	»	45
Pour retaille sur les assemblages et poses.	1	30	1	30	»	67	»	67
Pour façon entière, avec débit dans les vieux bois et pose.	2	70	2	70	1	39	1	39

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Cymaises (lin.).

Epaisseur et largeur des bois.	Sapin. La toise. fr. c.	Chêne. La toise.	Sapin. Le mètre. fr. c.	Chêne. Le mèt. fr. c.
Vieilles cymaises de 2 °. de largeur sur 12 ¹. d'épaisseur, ou 54 sur 27 ᵐ., pour ajustement et pose seulement.	» 40	» 40	» 20	» 20
Coupée de mesure et posée.	» 61	» 61	» 31	» 31
Pour façon entière, avec débit dans des vieux bois et pose.	1 20	1 20	» 62	» 62

Cloisons (superf.)

Cloisons à claire-voie, faites avec des vieux bois.	1 96	1 96	» 51	» 51

Id., pleines en vieux bois, les planches rassemblées seulement et posées.	2	40	2	40	»	64	»	64
Id, *id.*, et de plus coupées de longueur.	3	80	3	80	1	»	»	»
Id., coupées de longeur, de largeur; refaits parte des joints.	5	7	5	7	1	33	1	33
Id., refait toutes les rainures et languettes.	6	38	6	38	1	68	1	68
Id., fait à neuf, les planches coupées de mesures, blanchies des deux côtés et rejointes.	8	70	8	70	2	29	2	29

Croisées vieilles.

		Toise superf.		Mètre superf.	
		fr.	c.	fr.	c.
10.	Pour jeu donné seulement.	1	»	»	25
	Croisées ajustées de mesure et posées, donné du jeu.	4	34	1	14

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Croisées vieilles.

	Toise superf. fr.	c.	Mètre superf. fr.	c.
Id., à petits carreaux, déchevillées pour être mises à glace, chevillées et posées.	7	40	1	95
Id., retaillées sur les assemblages, refait les tenons, les mortaises ajustées et posées.	8	49	2	24

Déposes de diverses boiseries.

	Toise superf. fr.	c.	Mètre superf. fr.	c.
Dépose seulement.	»	76	»	20
Id., dépose et transport d'un étage à l'autre.	»	98	»	26
Id., descente de p usieurs étages et rangement en magasin.	1	30	»	34

Déposes de bâtis, d'huisseries, de chambranles et linéaire.

Dépose seulement.	» 14	» 7
Id. et transport d'un étage à l'autre.	» 16	» 8
Id., descente de plusieurs étages et rangement en magasin.	» 22	» 11

Embrasemens (lin.).

Épaisseur des bois.	Sapin. La toise. fr. c.	Chêne. La toise. fr. c.	Sapin. Le mètre. fr. c.	Chêne. Le mèt. fr. c.
Embrasement de 4 à 8 °. de large en vieux bois, ou de 11 à 22 c., *id.*				
Pour ajustement et pose.	» 55	» 55	» 28	» 28
Coupés de mesure en longueur et largeur, et posés.	» 98	» 98	» 51	» 51
Pour façon entière, corroyé, rainé et posé.	1 41	1 41	» 72	» 72

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Entretoises, barres et coulisses en vieux bois (lin.).

	Sapin. La toise.		Chêne. La toise.		Sapin. Le mètre.		Chêne. Le mèt.	
Épaiss. des bois.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Pour pose seulement.	»	28	»	28	»	14	»	14
Pour retaille de long. et pose.	»	65	»	65	»	33	»	33
Pour façon, en partie seulement et pose.	»	79	»	79	»	40	»	40
Pour façon entière, avec débit dans les vieux bois.	1	8	1	8	»	55	»	55

Huisseries (lin.).

Huisseries en vieux bois de 3 à 4 o. de grosseur, ou de 81 m. à 11 c. de grosseur, pour ajustement et pose.	»	76	»	76	»	39	»	39

Pour retaille sur les assemblages et pose.	1 41	1	» 73	» 73
Pour façon entière, avec débit dans des vieux bois, corroyée, feuillée, carderonnée.	2 28	2 28	1 17	1 17

Lambourdes (lin.).

Lambourdes en vieux bois, pour pose seulement.	» 27	» 27	» 14	» 14
Coupée de longueur et posée.	» 35	» 35	» 19	» 19

Lambris (superf.).

Pour ajustement et pose seulement.	4 78	4 78	1 26	1 26
Id., et de plus, partie des champs écarris, dressés, rainés ou feuillés.	5 44	5 44	1 44	1 44

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Lambris (superf.).

	Sapin La toise. fr.	c.	Chêne. La toise. fr.	c.	Sapin. Le mètre. fr.	c.	Chêne. Le mèt. fr.	c.
Id., tous les champs écarris, rainés, feuillés et carderonnés.	6	12	6	42	1	61	1	61
Lambris à petits cadres, retaillés sur les assemblages et pann., chevillés, écarris, feuillés et reposés.	9	15	9	15	2	41	2	41
Le même ouvrage, mais à des lambris assemblés à grands cadres embrevés.	11	32	11	32	2	98	2	98
Lambris à petits cadres faits à neuf avec de vieux bois provenant d'anciens battans et panneaux de boiseries	17	1	17	1	4	48	4	48

Lambris à grands cadres, faits de même avec des vieux bois.	25	17	25	17	6	64	6	64

Moulures, bordures et cadres (lin.) *en vieux bois.*

Pour ajustement et pose.	»	33	»	33	»	17	»	17
Pour coupe d'onglets, mise de mesure et pose.	»	57	»	57	»	29	»	29
Pour façon entière, avec débit dans des vieux bois.	1	8	1	8	»	55	»	55

Parquets en feuilles de vieux bois (lin.).

Parquets ou planches de frise, neuf ou vieux, replani jusqu'au vif avec les deux rabots.	»	»	4	78	»	»		
Parquet ordinaire en feuille affleurée sur place au rabot, ragréé les joints avec des flipots et du mastic.	»	»	2	15	»	»	»	57

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Parquets en feuilles de vieux bois (lin.).

	Sapin. La toise. fr. c.	Chêne. La toise. fr. c.	Sapin. Le mètre. fr. c.	Chêne. Le mèt. fr. c.
Parquet écarri au pourtour, rainé a neuf et posé.	» »	5 88	» »	1 55
Parquet déchevillé pour remettre des battans ou des pann., refait partie des assemblages, écarri et posé.	» »	9 58	» »	2 59

Plinthes de 3 *à* 5 c. *de large en vieux bois de* 8 *à* 15 c. (lin.)

Pour ajustement et pose.	» 55	» 55	» 28	» 28
Coupées de mesure et posées.	» 77	» 77	» 40	» 40
Pour façon entière, avec débit				

dans les vieux bois, ajustement et pose.	1	20	1	20	»	62	»	62

Portes pleines en vieux bois (superf.).

Écarries, feuillées, ajustées et posées.	»	»	3	70	»	»	»	97
Déboîtées, coupées de longueur, remboîtées, écarries et posées.	»	»	4	57	»	»	1	20
Déboîtées, coupées de longueur et de largeur, rainées en partie, remboîtées, ajustées et reposées.	»	»	7	40	»	»	1	95
Id. et de plus, toutes les planches rainées, rejointes, collées et remboîtées à neuf.	»	»	9	58	»	»	2	52

Poteaux de remplissage de 3 *à* 5 °. *de large, ou de* 8 *à* 14 c. (lin.)

Pour ajustement et pose.	»	65	»	65	»	33	»	33

Suite du tableau des prix des ouvrages de menuiserie.

Poteaux de remplissage de 3 *à* 5 . *de largeur*, *ou de* 8 *à* 14 c. (lin.)

	Sapin. La toise. fr. c.	Chêne. La toise. fr. c.	Sapin. Le mètre. fr. c.	Chêne. Le mèt. fr. c.
Pour retaille de longueur, ajustés et posés.	1 20	1 20	» 62	» 62
Pour façon entière, avec débit dans des vieux bois, ajustés et posés.	1 85	1 85	» 95	» 95

Ouvrages non portés dans les tableaux, et dont les prix sont les mêmes que ceux sus-énoncés.

Alcôve, armoire. (*Voyez* lambris.)

Astragale.	(*Id.* moulures.)
Auvent.	(*Id.* cloison.)
Avant et arrière-corps.	(*Id.* alaise.)
Bache.	(*Id.* bois assemblé à queue d'aronde.)
Baguette.	(*Id.* moulure.)
Bandeau.	(*Id.* plinthe.)
Barre brute et assemblée.	(*Id.* tringle de tenture.)
Barreau.	(*Id.* bâti.)
Barre assemblée à tenons ou à queue d'aronde.	(*Id.* entretoise.)
Battement en bois mince.	(*Id.* plinthe.)
Id., en bois épais.	(*Id.* barre corroyée.)
Id., tous les bois unis.	(*Id.* cloison.)
Bois unis emboîtés.	(*Id.* porte pleine.)
Bois assemblés à tenons et à queue d'aronde.	(*Id.* cloison.)
Bordure.	(*Id.* moulure.)
Buffet d'assemblage ou à cadre.	(*Id.* lambris.)
Cadres de glace et autres.	(*Id.* moulure.)
Champs en bois de 6^{l}.	(*Id.* plinthe.)
Id., en bois de 1°. et au-dessus.	(*Id.* alaise.)
Châssis de foyer, de tenture et autres châssis unis.	(*Id.* bâti.)

Ouvrages non portés dans les tableaux et dont les prix sont les mêmes que ceux sus-énoncés.

Vieux châssis rétablis.	(*Voyez* croisées vieilles.)
Chêne uni.	(*Id.* cloison.)
Chevron non assemblé.	(*Id.* lambourde.)
Chevron assemblé.	(*Id.* poteau brut.)
Cloison grillée ou à barreaux.	(*Id.* lambris.)
Cloison unie et emboîtée.	(*Id.* porte pleine.)
Comptoir d'assemblage ou à cadre.	(*Id.* lambris.)
Congé.	(*Id.* feuillure.)
Contre-vent.	(*Id.* porte pleine.)
Cornier (pied).	(*Id.* huisserie.)
Couvre-joint.	(*Id.* tringle corroyée.)
Coulisses en vieux bois.	(*Id.* entretoise.)
Derrière d'armoire et de bibliothéque.	(*Id.* parquet.)
Dormans de porte.	(*Id.* bâti.)
Doublures.	(*Id.* cloison.)
Écharpes.	(*Id.* bâti.)

Embrasement d'assemblage ou à cadre.	(*Id.* lambris.)
Entretoise de 3 °. carrés ou 81 m., *id.* et au-dessus.	(*Id.* poteau de remplissage.)
Face d'armoire, d'alcôve ou d'assemblage.	(*Id.* lambris)
Fermeture de boutique.	(*Id.* cloison vitrée)
Flipots.	(*Id.* tasseau ou petite tringle.)
Fourrures.	(*Id.* barre brute.)
Frises non-assemblées.	(*Id.* alaise.)
Id., assemblées.	(*Id.* bâti.)
Guichets.	(*Id.* volet.)
Goussets d'assemblage.	(*Id* potence.)
Languette.	(*Id.* feuillure.)
Moulures diverses poussées à l'outil.	(*Id.* feuillure.)
Panneaux unis pour lambris.	(*Id.* cloison.)
Parquets de glace en vieux bois.	(*Id.* lambris.)
Pilastres.	(*Id.* lambris.)
Planchers en planches entières	(*Id.* cloison.)
Portes vitrées.	(*Id.* cloison vitrée.)
Portes d'assemblage, à cadres, à placards.	(*Id.* lambris.)
Portes-croisées.	(*Id.* croisée.)

Ouvrages non portés dans les tableaux et dont les prix sont les mêmes que ceux sus-énoncés.

Quarts de rond.	(*Voyez* feuillure.)
Rainures.	(*Id.* feuillure.)
Revêtemens.	(*Id.* cloison.)
Réservoirs.	(*Id.* cloison.)
Sapins unis.	(*Id.* cloison.)
Soubassemens d'assemblage ou à cadre.	(*Id.* lambris.)
Tablettes.	(*Id.* cloison.)
Tambours.	(*Id.* cloison ou lambris.)
Tringles (petites).	(*Id.* tasseau.)
Tringles portant rainures et languettes.	(*Id.* alaise.)
Trumeaux.	(*Id.* parquet de glace.)
Volets d'assemblage.	(*Id.* lambris.)
Volets emboîtés.	(*Id.* porte pleine.)

Ouvrages de marchandage.

Bois de bateaux.

	Sapin. fr.	Sapin. c.	Chêne. fr.	Chêne. c.
	Toise superficielle.			
Bois de bateau dressé sur les rives et blanchi proprement d'un côté; la toise.	2	»	3	»
Blanchi d'un côté et joint à rainures et languettes, ou blanchi des deux côtés et non rainé.	2	90	4	25
Blanchi proprement des deux côtés et joint à rainures et languettes.	4	30	5	25

Bois neuf.

Bois neuf dressé sur les rives et blanchi

Ouvrages de marchandage.

Bois neuf.

	Sapin. fr.	Toise superficielle. c.	Chêne. fr.	c.
d'un côté, de 9 et 12 l. d'épaisseur ; la toise.	1	50	2	25
de 15 l. *id.*, *id.*	2	20	3	»
de 18 l. *id.*, *id.*	2	40	3	50
de 21 l. à 2 o. ¼, *id.*	3	»	4	75
Blanchi d'un côté et joint à rainures et languettes de 9 à 12 l. d'épaisseur.	2	25	3	50
de 15 l. d'épaisseur.	3	20	4	75
de 18 l., *id.*	3	65	5	50
de 21 l. à 2 o.	4	75	7	25
Blanchi des deux côtés et joint à rainures et languettes de 9 à 12 l. d'épaisseur.	3	25	4	75

de 15 l., *id.*	4 20	6 25
de 18 l., *id.*	4 90	7 25
de 21 l. à 2 o., *id.*	6 25	9 50
Blanchi des deux côtés, joint à rainures et languett. et collé de 9 et 12 l. d'ép.	3 50	5
15 l., *id.*	4 50	6 65
18 l., *id.*	5 20	7 70
21 l. à 2 o., *id.*	6 75	10 »
Blanchi, rainé, collé, *id.*, et de plus des clefs dans les joints de 12 l. d'épaisseur.	» »	5 75
15 l., *id.*	» »	7 40
18 l., *id.*	» »	8 55
21 l. à 2 o. et $\frac{1}{4}$, *id.*	» »	11 50
Portes pleines avec feuillures lorsqu'elles sont nécessaires, de 12 l. d'épaisseur.	5 50	8 »
de 15 l., *id.*	6 50	9 15
18 l., *id.*	7 50	10 50
21 l. à 2 o. et $\frac{1}{4}$, *id.*	10 50	15 75

Ouvrages de marchandage.

Bois neuf.

	Sapin.		Chêne.	
	Toise superficielle.			
	fr.	c.	fr.	c.
Frises pour planchers, corroyées, rainées et non tirées de largeur, de 12 l. d'épaisseur.	3	75	5	»
15 l., *id.*	4	50	6	25
18 l., *id.*	5	»	7	25
2 à 2 o. ¼, *id.*	8	25	12	»
Frises *id.*, mais tirées de largeur pour des planchers à point de Hongrie, de 12 l. d'épaisseur.	4	25	5	75
15 l., *id.*	5	»	7	»
18 l., *id.*	5	75	8	»
2 à 2 o., *id.*	8	75	13	»

Parquets sans fin, à panneaux de 5 à

6 ^{o}. de large, débités dans les planches de 12 ^{l}. d'épaisseur.	» »	16 »
15 et 18 ^{l}.	» »	18 50
Id., faits avec des panneaux de merrain de 15 à 18 ^{l}.	» »	20 »
Lambris d'assemblage, panneaux à glace, lambris à table saillante, parquets de glace et de derrière d'armoire, les bâtis de 12 ^{l}., et les panneaux de 6 ^{o}. d'épaisseur.	7 »	9 50
Id., *id.*. les bâtis de 15 à 18 ^{l}. et les panneaux de 6 à 9 ^{l}. d'épaisseur.	7 75	10 25
Id., *id.*, les bâtis de 18 ^{l}., pann. de 13 ^{l}.	8 »	10 75
Id., *id.*, bâtis de 2 ^{o}. et les panneaux de 12 ^{l}.	9 »	12 »
Lambris assemblés à bouvement simple ou à petit cadre, portes et cloisons vitrées, les bâtis de 12 ^{l}., et les panneaux de 6 ^{l}.	7 50	10 25
Id., *id.*, les bâtis de 15 à 18 ^{l}. et les panneaux de 6 à 9 ^{l}.	8 25	11 »

Ouvrages de marchandage.

Bois neuf.

	Sapin.		Chêne.	
	Toise superficielle.			
	fr.	c.	fr.	c.
Id., *id.*, les bâtis de 18 l. et les panneaux de 12 l.	8	50	11	75
Id., *id.*, les bâtis de 2 o. et les panneaux de 12 l.	9	75	12	7
Lambris à cadres ravalés de 18 l. de profil, bâtis de 12 l. et les panneaux de 6 l.	10	50	14	25
Id., *id.*, bâtis de 15 et 18 l. et les panneaux de 6 à 9 l.	11	50	16	»
Id., *id.*, les bâtis de 18 l. et les panneaux de 12 l.	12	»	17	25
Bâtis de 2 o., panneaux de 12 l.	14	»	20	50

Lambris à grands cadres embrevés de

3 o. de profil, les bâtis de 15 et 18 l. et les panneaux de 6 et 9 l.	13	»	18	»
	Bâtis en chêne, pann. en sapin.		Bâtis et pann. en chêne.	
Portes charretières, les bâtis de 2 o. et les panneaux de 15 et 18 l. d'épaisseur.	13	50	19	60
Id., *id.*, avec des baguettes sur le joint des planches.	14	50	20	50
Id., *id.*, avec la baguette *id.*, et des écharpes derrière.	16	»	22	50
Id, les bâtis de 3 o. et les panneaux de 15 et 18 l. avec écharpes.	»	»	25	»
Id., *id.*, avec écharpes, les bâtis de 3 o. et les panneaux de 2 o.	»	»	27	»
Petite porte cochère, les bâtis de 3 o., les doubles bâtis de 2 o. et les panneaux de 15 et 18 l., blanchis ou arasés derrière.	»	»	35	»

Ouvrages de marchandage.

Bois neuf.

	Sapin.		Chêne.	
		Toise superficielle.		
	fr.	c.	fr.	c.
Grande porte cochère, les bâtis de 4 o., les doubles bâtis de 3 o. et les panneaux de 15 et 18 l. d'épaisseur, blanchis ou arasés derrière.	»	»	45	»
Id., *id.*, *id.*, mais les panneaux de 2 o. d'épaisseur.	»	»	47	50
Châssis vitrés de toutes mesures et de 12 l. d'épaisseur.	7	50	10	25
Id., *id.*, 15 l., *id.*	8	»	12	»
Châssis en tabatière de 3 p. sur 2 p. 6 o. de large en bois de 15 à 18 l.; la pièce.	»	»	4	»
Id., *id.*, bois de 2 o., *id.*		»	5	25

	Croisées à glace.	Croisées à petits cadres.
Châssis *id.* de 4 p. sur 3 p. et de 15 et 18 ^{l}. d'épaisseur ; la pièce.	» »	5 25
Id., *id.*, bois de 2 ^{o}.	» »	6 50
Croisées de 2 à 3 p. de large, dormans de 15 à 24 ^{l}., châssis de 15 ^{l}. d'épaisseur; le pied linéaire.	» 95	1 15
Croisées à deux ventaux de 3 p. 6 ^{o}. à 4 p. de large, dormans de 15 à 24 ^{l}., châssis de 15 ^{l}.; le pied linéaire.	1 30	1 50
Id., de 4 p. 6 ^{o}., les dormans et châssis *id.*	1 40	1 65
Croisées de 5 p. de large, dormans de 2 ^{o}., châssis de 15 ^{l}. d'épaisseur, *id.*	1 60	2 »
Id., mais les châssis de 18 ^{l}. d'épaisseur.	1 75	2 20
Id., de 5 p., dormans de 3 ^{o}, châssis de 18 ^{l}. d'épaisseur.	2 »	2 60

Ouvrages de marchandage.

Bois neuf.

	Sapin. fr.	c.	Chêne. (Toise superficielle.) fr.	c.
Croisées de 5 P., dormans de 3 o., châssis de 2 o. d'épaisseur.	2	60	3	30
Id., de 5 P., dormans de 4 o., châssis de 2 o. d'épaisseur.	2	90	3	70
Id., de 6 P. de largeur, dormans de 3 o., châssis de 2 o.	3	20	4	10
Id., de 6 P., dormans de 4 o., châssis de 2 o.	3	50	4	20

	Persiennes sans dormant. fr.	c.	Persiennes avec dorm. fr.	c.
Persiennes de 3 P. d'épaisseur en bois de 15 l., le pied linéaire.	1	25	1	40

Id., *id* , bois de 18 l., *id.*	1	40	1	65
Id., de 3 p. 6 o. à 4 p. de largeur, bois de 15 l.; le pied.	1	45	1	65
Id., *id.*, 18 l., *id.*	1	65	1	85
Id., de 4 p. 6 o. de largeur, bois de 15 l. d'épaisseur ; le pied.	1	65	1	80
Id., *id.*, 18 l.	1	90	2	15
Id., *id.* 2 o.	2	50	2	80
Id., de 5 p. de largeur , bois de 15 l d'épaisseur.	1	80	2	5
Id., *id.*, 18 l., *id.*	2	5	2	35
Id., *id.*, 2 o., *id.*	2	75	3	5
Id., de 6 p. de largeur, bois de 2 o. d'épaisseur.	3	30	3	60

Prix des ouvrages de marchandage.

Toise linéaire.

	Sapin. fr. c.	Chêne. fr. c.
Plinthes et autres champs unis de 3 à 5 o. de largeur, sur 6 à 9 l. d'épaisseur.	» 20	» 30
Embrasemens unis de 3 à 5 o. de largeur, sur 6 à 12 l. d'épaisseur.	» 30	» 45
Id., de 6 à 9 o. de largeur, *id.*	» 40	» 55
Moulures, bordures, cadres de 12 à 18 l. de profil, sur 6 à 12 l. d'épaisseur.	» 25	» 35
Id., *id.*, de 2 à 2 o. $\frac{3}{4}$ de profil.	» 40	» 55
Id., *id.*, à 3 o. $\frac{1}{2}$, *id.*	» 50	» 65
Cymaises de 12 à 18 l. de profil, sur 6 à 12 l. d'épaisseur.	» 25	» 35
De 2 à 2 o. $\frac{3}{4}$ de profil.	» 35	» 50

De 2 à 2 o. $\frac{1}{4}$ de profil, sur 15 et 18 l. d'épaisseur.	» 45	» 65
De 3 à 3 o. $\frac{1}{2}$ de profil.	» 50	» 75
De 2 à 2 o. $\frac{1}{4}$ de profil, sur 2 o. d'épaisseur.	» 55	» 85
De 3 à 3 o. $\frac{1}{2}$ de profil.	» 70	1 »
Coulisses et entretoises de 2 à 4 o. de largeur, 12 l. d'épaisseur.	» 30	» 40
De 2 à 4 o. de larg., 15 et 18 l. d'épaisseur.	» 35	» 45
Id., 3 à 4 o. *id.*, 2 o. d'épaisseur.	» 45	» 60
Tringles de tenture corroyées et assemblées de 3 à 5 o. de large, sur 6 et 12 l. d'épaisseur.	» 40	» 55
Bâtis de porte de 3 à 4 o. de large, sur 12 l. d'épaisseur.	» 40	» 55
12* Bâtis de porte de 3 à 4 o., sur 15 à 18 l. d'épaisseur.	» 45	» 65
Id., *id.*, 3 à 4 o., sur 21 l. à 2 o. $\frac{1}{4}$ d'épaisseur.	» 55	» 80

Prix des ouvrages de marchandage.

Toise linéaire.

	Sapin. fr. c.	Chêne. fr. c.
Poteaux de remplissage de 3 à 4 °. de largeur, sur 2 à 3 °. ½ d'épaisseur.	» 50	» 70
De 5 à 6 °., sur 2 °. ¾ à 3 °., *id.*	» 65	» 90
Huisseries feuillées et carderonnées de 3 à 4 °. de large, sur 2 °. ½ à 3 °. d'épaisseur.	» 60	» 90
Poteaux de 5 à 6 °., sur 2 °. ¾ d'épaisseur.	» 80	1 10
Chambranles à la capucine de 3 à 4 °. de large, sur 12 l. d'épaisseur.	» 45	» 60
De 3 à 4 °., sur 15 et 18 l., *id.*	» 55	» 80
De 3 à 4 °., sur 21 à 2 °. ¼, *id.*	» 70	» 95

Chambranles ordinaires de 3 à 3 o. $\frac{1}{4}$ de profil, sur 12 l. d'épaisseur.	»	55	»	80
De 4 à 4 o. $\frac{1}{2}$ de profil.	»	65	»	90
De 3 à 3 $\frac{3}{4}$, sur 15 et 18 l. d'épaisseur.	»	65	»	90
De 4 à 4 o. $\frac{1}{2}$ de profil.	»	75	1	10
De 3 à 4 o. de profil, sur 2 o. $\frac{1}{2}$ d'épaisseur.	»	80	1	15
De 4 à 4 o. $\frac{1}{2}$ de profil.	»	95	1	40
De 3 à 4 o. de profil, sur 2 o. $\frac{1}{2}$ d'épaiss-	»	90	1	35
De 4 o. $\frac{1}{2}$ à 5 o. de profil.	1	»	1	50
De 3 à 4 o. de profil, sur 3 o. d'épaisseur.	»	95	1	40
De 4 o, $\frac{1}{2}$ à 5 o. de profil.	1	25	1	80
Chambranles ravalés en pilastre de 3 à 4 o. de large, sur 12 l. d'épaisseur.	»	65	»	90
De 3 à 4 o., sur 15 à 18 l. d'épaisseur.	»	75	1	5
De 3 à 4 o., sur 21 l. à 2 o $\frac{1}{4}$.	»	95	1	35
De 4 o. $\frac{1}{2}$ à 5 o. de profil.	12	5	1	80
Corniches d'une seule pièce de 2 à 3 o. de profil sur 12 l. d'épaisseur.	»	45	»	65

Prix des ouvrages de marchandage.

Toise linéaire.

	Sapin. fr.	c.	Chêne. fr.	c.
Corniches de 4 à 5 °. de profil, *id.*	»	55	»	80
De 2 à 3 °. de profil *id.*, sur 15 à 18 ˡ. d'épaisseur.	»	50	»	70
De 4 à 5 °. de profil.	»	60	»	90
Le 2 à 3 °. de profil, sur 21 ˡ. à 2 °. ½ d'épaisseur.	»	55	»	80
De 4 à 5 °. de profil.	»	80	1	20
Corniches volantes de 3 à 4 °. de profil, sur 12 ˡ. d'épaisseur.	»	70	1	5
De 5 à 6 °. de profil.	»	95	1	40
De 7 à 8 °., *id.*	1	25	1	80
De 3 à 4 °. de profil, sur 15 et 18 ˡ. d'épaisseur.	»	80	1	25
De 5 à 6 °. de profil.	1	15	1	70

De 7 à 8 ^{o}., *id.*	1	50	2	15
De 3 à 4 ^{o}. de profil, sur 21 ^{l}. à 2 ^{o}. $\frac{1}{2}$ d'épaisseur.	»	95	1	45
De 5 à 6 ^{o}. de profil.	1	40	2	10
De 7 à 8 ^{o}. de profil.	1	85	2	75

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR

LES TRAVAUX DE MARCHANDAGE.

Les menuisiers paient aux marchandeurs les bois de 9 l. comme ceux de 12 l., et la façon de celui de 18 l. est évaluée comme pour celui de 15 l. Le prix est le même pour une croisée de 3 p. 6 o. que pour une croisée de 4 p. de largeur. Un bâti, une huisserie, un chambranle de 3 o. de largeur, sont de même valeur que s'ils avaient 3 $\frac{3}{4}$.

L'usage est d'accorder aux lambris qui sont visibles derrière, une plus-value de main-d'œuvre pour un double parement, et de l'ajouter non au prix, mais à la surface, dans les proportions suivantes : pour les lambris d'assemblage, ceux à bouvemens simples ou à petits cadres qui ne sont que blanchis par derrière; $\frac{1}{6}$ de plus à leur surface pour ceux qui sont arasés $\frac{1}{6}$.

Pour les portes à petits et à grands cadres sur les deux faces, il est ajouté $\frac{1}{3}$ pour ces seconds paremens; dans ce tiers on comprendra la valeur des feuillures, congés ou quarts de rond au pourtour de ces portes.

Pour les cloisons, portes pleines qui sont cintrées en plans, on en double la surface ; il en est de même pour les châssis de croisées cintrées en élévation formant l'éventail.

Les ouvrages d'assemblages ou à cadres, tels que les lambris, les portes à placards, les faces d'armoires, la surface en est augmentée suivant que le rayon en est plus ou moins long en proportion de la corde ou du diamètre. Les corniches, archivoltes, traverses de chambranle sont toisés en linéaire; mais lorsque ces ouvrages sont toisés soit en plan ou en élévation, la longueur réelle est augmentée dans cette proportion : pour un diamètre depuis 6 P. jusqu'à 12 P. et au-dessus, l'ouvrage est compté double; pour un diamètre depuis 6 P. jusqu'à 3 P, il est compté 2 fois $\frac{1}{2}$; et pour un diamètre de 3 P. jusqu'à 18 °. et au-dessous, on compte trois fois la mesure réelle ; ces évaluations comprennent les assemblages

en sifflets ou à traits de Jupiter qui sont indispensables.

On ajoute $\frac{1}{4}$ à la surface réelle pour les portes battantes qui ont un de leurs battants flotté; pour deux battans $\frac{1}{3}$; et pour tous les battans et les traverses flottées, le double de la surface.

Lorsque des portes ont quatre ou cinq panneaux égaux sur la hauteur, le prix est de $\frac{1}{6}$ plus élevé que celui des portes ordinaires; et pour les cadres embrevés qui ont plus de 2 °. de profil, il est ajouté par chaque trois lignes d'augmentation la somme de 50 cent. par toise.

Prix des bois rendus dans l'atelier du menuisier.

Bois de bateaux.

	La toise.		Le mètr.	
	fr.	c.	fr.	c.
Sapin de bateau première qualité.	6	74	1	77
Id., deuxième qualité.	5	99	1	57
Sapin de rebut, pour cloisons hourdées ou de clôture.	4	24	1	12
La paire des plats bords de 50 p. de long réduit sur 13 o. de large et 20 l. d'épaisseur.	17	20	4	54
La toise courante des chevrons provenant de ces plats-bords, compris sciage.	1	30	»	»

Sapin neuf.

Le cent de sapin de forte qualité propre à faire du panneau, se vend brut rendu à l'atelier.	4	12	»	»

Prix des bois rendus dans l'atelier du menuisier.

Sapin neuf.

	La toise. fr.	c.	Le pied sup. fr.	c.
La toise courante de 5 à 6 l. d'épaisseur, se vend.	1	15	2	19
Le cent de sapin de 6 l. d'épaisseur, sur 11 p. de longueur et 8 o. ¼ de large, sevend prêt à être employé.	165	»	»	»
La toise courante, se vend.	»	90	»	22
Le sapin ordinaire de 11 l. d'épaisseur, sur 11 p. de longueur et 8 o. ¼ de largeur, se vend le cent.	166	5	»	»
La toise courante, se vend.	»	91	»	22
Le sapin de forte qualité de 15 l. d'épaisseur, 12 p. de longueur et 12 l. de largeur, se vend le cent.	336	»	»	»

			Le pied sup	
La toise courante, se vend.	1	68	»	28
Le sapin de 18 à 21 l. d'épaisseur, et de 12 p. de longueur, sur 9 o. de large, se vend le cent.	331	45	»	»
La toise courante, se vend.	1	65	»	37
Les madriers de 2 o. $\frac{1}{4}$ ou 2 o $\frac{1}{2}$ d'épaisseur, sur 12 p. de longueur et 12 o. de largeur, se vend le cent.	661	37	»	»
La toise courante, se vend.	3	30	»	55

Bois blanc.

La volige de 6 l. d'épaisseur, sur 8 o. de large, se vend le cent.	51	87	»	»
Le pied superficiel, se vend.	»	»	»	13
Le bois blanc de 11 à 12 l. d'épaisseur, sur 8 o. $\frac{1}{2}$ à 9 de largeur, le cent se vend.	88	28	»	»
Le pied superfic.	»	»	»	19

Prix des bois rendus dans l'atelier du menuisier.

Bois blanc.

	Toise lin. fr.	c.	Pied superf. fr.	c.
Le bois de 14 à 15 l. d'épaisseur, sur 9 o. ½ de largeur, le cent se vend.	108	94	»	»
Le pied superfic.			»	23

Chêne.

			Le mèt. sup.	
Chêne de bateau, première qualité, les planches bien dressées, se vend.	8	30	2	18
Chêne *id.*, deuxième qualité, les planches *id.*, se vend.	7	30	1	92

Chêne de Champagne.

	Toise lin.		Le pied sup.	
Feuillet de 4 à 5 l. d'épaisseur, sur 9 °. ½ de largeur, se vend.	1	5	»	36
Id., le feuillet de 6 à 7 l.	1	79	»	38
Le panneau de 9 l. d'épaisseur, sur 9 o. de largeur, se vend.	1	90	»	40
L'entrecoup de 12 l. d'épaisseur, sur 9 o. ½ de largeur, se vend.	1	96	»	41
Le même échantillon, mais de rebut, se vend.	1	24	»	26
Le chêne de 15 l., sur 9 o. ½ de large, se vend.	2	40	»	50
Le même, échantillon de rebut, se vend.	1	54	»	32
Le chêne de 18 l. d'épaisseur, sur 8 o. ¼, se vend.	2	40	»	57
La doublette de 2 à 2 o. ¼ d'épaisseur, sur 12 o de large, se vend.	4	79	»	80

Prix des bois rendus dans l'atelier du menuisier.

Chêne de Champagne.

	Toise lin.		Pied sup. Carré de 6 p. de large. Le pouce.	
	fr.	c.	fr.	c.
Le chevron de 3 ^{o}. d'épaisseur, sur 3 ^{o}. $\frac{1}{4}$ de large, se vend.	1	96	»	20
Le chevron de 3 $\frac{1}{4}$ d'épaisseur, sur 3 $\frac{3}{4}$ à 4 ^{o}. de large, se vend.	2	50	»	19
La membrure de 3 ^{o}. d'épaisseur, sur 5 •. $\frac{1}{2}$ à 6 ^{o}. de large, se vend.	2	41	»	14
Battans de porte cochère de 12 ^{o}. de large, sur 4 ^{o}. d'épaisseur, se vend.	9	57	»	»
Et le pouce carré sur 6 p. de longueur, se vend.	»	»	»	20

Le chêne de Fontainebleau.

De 1 ^{o}. d'épaisseur, sur 9 ^{o}. de large.	»	»	»	»
Le feuillet de 5 à 6 ^{l}., sur 9 ^{o}. de large, se vend.	2	78	»	62
Le panneau de 8 à 9 ^{l}., se vend.	2	34	»	»
Les bois de 15 ^{l}., se vend.	3	25	»	»

Chêne des Vosges.

De 1 ^{o}. d'épaisseur, sur 9 ^{o}. de large, se vend.	3	8	»	68
Id., 6 ^{l} d'épaisseur, sur 9 ^{o}. de large, se vend.	2	»	»	»
Id., 9 ^{l}. *id.*, sur 9 ^{o} *id.*, se vend.	2	50	»	»
Id., 15 ^{l}. *id.*, sur 9 ^{o}. *id.*	3	65	»	»

Prix des bois rendus dans l'atelier du menuisier.

Chêne de Hollande.

	Toise lin. fr.	Toise lin. c.	Pied sud. fr.	Pied sud. c.
De 1 o. d'épaisseur, sur 9 o. de large, se vend.	3	54	«	78
Id., 6 l. d'épaisseur, sur 9 o. de large, se vend.	2	22	»	»
Id., 9 l. *id.*, sur 9 o. de large, se vend.	2	77	»	»
Le merrain de 12 à 18 l. d'épaisseur, de 14 o. de longueur, sur 7 o. de large, se v.	»	»	»	»
Le cent de panneaux, ou morceaux rendus à l'atelier, se vend.	32	»	»	»

Ouvriers.

	fr.	c.
Le correct, ou compagnon chargé de tracer et distribuer l'ouvrage aux autres ouvriers, se paient par jour.	6	»
Le compagnon, *id.*	4	»

FIN.

Digitized by Google

TABLE
DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.



Digitized by Google


Digitized by Google

FIN DE LA TABLE.

616142